

Elie Gouret

Elie Gouret et le canal d'Entreroches Guy Désigaud

#### Remerciements

Mes remerciements à titre posthume vont au Prof. Paul-Louis Pelet (1920-2009) qui s'est intéressé à la famille du Plessis-Gouret, d'abord en soutenant une thèse de doctorat à la faculté des lettres de l'université de Lausanne intitulée Le canal d'Entreroches, histoire d'une idée, publiée en 1946, puis en dressant la généalogie des du Plessis-Gouret parue au Recueil de généalogies vaudoises publié par la Société vaudoise de généalogie en 1950. Ces ouvrages constituent l'ossature de notre récit. Mes remerciements vont encore à Mr Jan Aarts, historien néerlandais, pour ses conseils concernant Elie Gouret lorsqu'il résidait aux Provinces-Unies.

<u>Portrait de la page de titre</u>: la miniature *d'Elie Gouret* (1586-1656) ayant disparu, il ne reste qu'une photographie qui a été prise en 1866 sur l'original qui était une peinture sur cuivre restaurée par Guignat (ou Guignod ou Guignal).

<u>Guy Désigaud</u>: je suis l'époux de <u>Claire-Lise du Plessis-Gouret</u>, descendante d'<u>Elie Gouret</u>. Je me suis transformé en historien amateur dans le seul but de faire revivre cette famille et le canal d'Entreroches avec les documents que ma femme tient encore de sa famille et, qui après moi, seront perdus (les archives de la famille ont été remises aux Archives Cantonales Vaudoises par <u>Emile</u> (139) et <u>René</u> (152) <u>du Plessis-Gouret</u>). Cette publication polycopiée est destinée avant tout aux musées, aux journaux, à la famille et à nos amis.

#### **Abréviations**

- LN Livre noir, Livre pour la famille du Plessis-Gouret avec les alliances, Georges-Nicolas du Plessis-Gouret (77) (1723-1795).
- LR Livre rouge, Histoire généalogique de la maison de Gouret qui porte de nom de du Plessis-Gouret, Salomon-Emmanuel du Plessis-Gouret (102), 1818.
- ACV Archives Cantonales Vaudoises
  Du Plessis-Gouret (famille), 1329-1950 (fonds)
- SVG Société Vaudoise de Généalogie, Recueil de généalogies vaudoises, Tome III, 4ème fascicule, du Plessis-Gouret-de Tavel, P.-L. Pelet, Lausanne, Librairie Payot, 1950. Les membres de la famille sont répertoriés par un numéro d'ordre que nous suivrons dans les pages qui suivent.
- CE Paul-Louis Pelet, Le canal d'Entreroches, Histoire d'une idée, Librairie de l'Université, F. Rouge & Cie, Lausanne, 1946.
- JA Correspondance de Jan Aarts, historien néerlandais, auteur notamment de l'article sur *Emilia* van Orange (1569-1629), Dictionnaire en ligne des Pays-Bas, 2014.

# Tables de matières

I – Introduction	4
II – La lignée des du Plessis-Gouret	4
II.1 - La fin de la branche française	6
II.2 - La branche suisse	7
II.3 – Les armoiries des du Plessis-Gouret	13
III – Elie Gouret	14
III.1 – Jeunesse	14
III.2 – La province de Hollande dans les Provinces-Unies	15
- Carrière militaire	15
- Vie privée	16
III.3 - Le Pays de Vaud en Suisse	19
IV - Le canal de d'Entreroches	21
IV.1 - Conception du canal d'Entreroches	21
IV.2 - Etudes, plans et négociations	25
IV.3 - Société du canal d'Entreroches	26
IV.4 - Construction du canal d'Entreroches	27
IV.5 - Difficultés financières	30
IV.6 - Exploitation du canal d'Entreroches	32
- Itinéraires	32
- Barques	32
<ul> <li>Recettes, dépenses, résultats</li> </ul>	33
IV.7 – Histoire des parts de la société	35
IV.8 – Déclin du canal d'Entreroches	36
IV.9 - Liquidation de la société du canal	36
V – Conclusions	37

## I - Introduction

A l'occasion des huit-cents ans (1220-2020) de la venue de *Guillaume Gouret* en France, j'ai voulu marquer cet anniversaire en racontant l'histoire d'*Elie Gouret* qui vint en Suisse en 1641 et qui y fit souche. Il fut le concepteur du canal d'Entreroches dans le Pays de Vaud, réunit les fonds pour sa construction et y laissa, lui et ses descendants, une grande partie de leur fortune. Les vestiges de ce canal sont toujours visibles bien qu'oubliés.

Le canal d'Entreroches, long de 37.90 kilomètres, avait pour ambition la jonction du lac de Neuchâtel (Yverdon) et du lac Léman (Morges). Seule la partie Yverdon - Cossonay (25.40 kilomètres) fut construite. La partie Cossonay - Morges (12.50 kilomètres) ne fut jamais réalisée faute de moyens financiers (Fig. 9, page 31). Inachevé, le canal fut mis en eau en 1640 et son exploitation prit fin en 1829.

Dans une première partie, je vais vous présenter quelques membres de cette famille. Dans une deuxième partie, je vous parlerai d'Elie Gouret (44). Enfin, je traiterai du canal d'Entreroches dans une troisième partie.

## II - La lignée des du Plessis-Gouret

Selon une ancienne généalogie (1), Guillaume Gouret, chevalier anglais, vint en Aquitaine vers 1220-1230 avec l'armée du roi Henry III (2). L'Aquitaine était alors une possession anglaise. Le roi d'Angleterre y était vassal du roi de France, ce qui engendrait d'interminables conflits entre l'Angleterre et la France.

<u>Guillaume</u> était de petite noblesse, mais de noblesse d'épée, gagnée par les armes. On parle de noblesse d'extraction pour la noblesse acquise par la naissance qui est trop ancienne pour que l'on en connaisse l'origine. Il avait sans doute ses armoiries (Fig. 3.1, page 13) en arrivant en France (3).

<sup>(1)</sup> Généalogie établie en 1675 par Gédéon du Pré-le-Jay, chevalier de Kaèrdanièl, conformément à l'arrêt pour la réformation de la Province de Bretagne. Devant le nombre de faux nobles, Louis XIV avait créé une juridiction spéciale pour examiner leurs titres. César Gouret (48) et René Gouret (49) ont été reconnus nobles d'extraction le 14 février 1669.

<sup>(2)</sup> Un lointain ancêtre des Gouret était probablement d'ascendance bretonne avant qu'il ne parte en Angleterre dans la période 1066-1135. Gouret signifie homme de grande taille en vieux breton. Guy Désigaud, Essai sur les origines bretonnes de la famille Gouret au XIe siècle, mars 2020.

<sup>(3)</sup> Les armes des *Gouret* remontent probablement au début du XIIIe siècle. Il s'agit vraisemblablement des armes qui leur ont été concédées par la famille *de Beauchamp*, famille normande émigrée en Angleterre à la fin du XIe siècle : *de gueules à la fasce d'or*.

Peu après son arrivée, Guillaume Gouret épousa Marie de Gourville. Il quitta l'armée anglaise et s'installa dans le sud du Poitou sur une terre apportée par sa femme : la Pitivière. Constatant les prénoms de leur premier fils dans les trois générations qui suivent (1), on peut en déduire que les Gouret vont rester fidèles au roi d'Angleterre au moins jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Au début du XVe siècle, les Gouret vont faire la connaissance des d'Albret, une famille en pleine ascension sociale (2). Les Gouret vont probablement s'attacher aux d'Albret jusqu'à ce que Jaques Gouret (18) épouse Mabille d'Albret en 1395, à Rions, près de Bordeaux. Le frère de Jaques, Théodore Gouret (19) épouse Jeanne de la Barthe. La seigneurie de la Barthe est située dans les Hautes-Pyrénées. C'est le signe que l'aire des Gouret s'est déplacée du sud du Poitou au duché de Gascogne et au Béarn.

Mentionnons encore <u>Jaspard</u> (24), né avant 1420, qui fut au service du roi <u>Louis XI</u>. Il est capitaine du Louvre et Maître d'artillerie de France.

François (39) (vers 1510 - vers 1580), écuyer (3) du roi de Navarre, Henri II d'Albret. Il résidait en Béarn, à Orthez. Lors du mariage d'Isabeau d'Albret, princesse de Navarre, avec René 1<sup>er</sup> de Rohan, prince de Léon, comte de Porhoët, en 1534, François Gouret l'accompagna en Bretagne, à Blain. La famille Gouret resta dès lors attachée au service des de Rohan. Il fut nommé en 1551 capitaine-gouverneur du puissant château de Blain. François Gouret fit l'acquisition de plusieurs terres en Bretagne: La Goupillaye (Blain), Onglepied ou Omblepied (Oudon), la Primaye (Héric). En 1558, Isabeau d'Albret introduisit le protestantisme dans le château de Blain où s'organisa la première église protestante bretonne. François Gouret se convertit.

<u>Guillaume</u> (40), seigneur d'Onglepied, fils aîné de *François* (39), mort en 1601. Il épousa *Jeanne du Plessis* en 1579, fille aînée du défunt *Jean du Plessis*, seigneur du Plessis en Saint-Dolay. Il devint seigneur du Plessis-Saint-Dolay. Du parti réformé, comme les *de Rohan, Guillaume Gouret*, «puissant par son savoir, son crédit et ses grands biens» (4) participe à leur côté aux luttes civiles entre Protestants et Catholiques. Assiégé dans le château de Blain en 1589 par le duc *de Mercoeur* (5), il ne se rendit qu'au bout de trois ans, en 1592. *Guillaume Gouret* dut alors payer une rançon au général espagnol dom *Juan d'Aquila*. Ses terres furent pillées, il perdit toute sa fortune et une partie des archives de sa maison.

<sup>(1)</sup> Leurs premiers fils s'appellent *Edmond* et *Edouard*, prénoms en vogue en Angleterre au XIIIe siècle. Le roi d'Angleterre *Henry III*, né en 1207, et *Guillaume Gouret*, né vers 1205-1210, sont de la même génération. Le roi prénomme son premier fils *Edouard* et son deuxième fils *Edmond*.

<sup>(2)</sup> Famille de barons dont le berceau se situe à Labrit (Lebret) dans l'actuel département des Landes, elle s'élève en l'espace de quelques siècles jusqu'à la royauté. En 1389, Charles 1<sup>er</sup> d'Albret obtient du roi de France, Charles IV, son cousin germain, un cadeau d'étrennes lui permettant d'écarteler ses armes avec celles de France. En 1484, Jean II d'Albret épouse Catherine de Foix-Béarn, reine de Navarre, et il porte le titre de Jean III de Navarre jusqu'à sa mort en 1516. Leur fils Henri II d'Albret, roi de Navarre de 1517 à 1555, épouse Marguerite d'Angoulême, sœur du roi de France, François 1<sup>er</sup>. Leur fief d'Albret est érigé en duché en 1550. Leur fille, Jeanne III d'Albret est reine de Navarre de 1555 à 1572. Son fils, Henri III d'Albret, dit le Béarnais, est roi de Navarre à la mort de sa mère et, à partir de 1589, roi de France sous le nom d'Henri IV jusqu'à son assassinat en 1610.

<sup>(3)</sup> Ecuyer : au Moyen Âge, c'est un titre porté par un jeune homme qui se prépare à devenir chevalier par adoubement. A partir du XVe siècle, ce terme est devenu un rang détenu par tous les nobles non titrés. La qualification d'écuyer était strictement réservée à la noblesse.

<sup>(4)</sup> LN, page 23.

<sup>(5)</sup> Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercoeur, gouverneur de Bretagne, catholique. En 1589, il s'allie avec Philippe II d'Espagne obtenant un soutien de 7'000 hommes ainsi que d'importants subsides.

En 1598, Henri IV promulgua l'Edit de Nantes. Le 13 janvier 1599, Henri IV accorda à Guillaume Gouret un délai de trois ans pour payer ses dettes. A sa mort, il laissa une situation très embarrassée. Une fois toutes ses terres vendues, il restait des dettes que ses fils tinrent à payer (1).

<u>Isaac</u> (43) (1580 - 1646), fils aîné de <u>Guillaume</u> (40), écuyer, seigneur du Plessis-Saint-Dolay, de Cranhac et d'autres lieux. A la mort de son père, il continua à servir les <u>Rohan</u>. En 1606, il devint leur intendant général à Paris. En 1608, après le décès du frère de sa mère, <u>René du Plessis</u>, sans descendance masculine, il hérita de la seigneurie du Plessis-Saint-Dolay (2). En 1610, il fut nommé commissaire extraordinaire des guerres par brevet du connétable de <u>Montmorency</u> (3). En 1620, il fut nommé capitaine de cent gens d'armes et gouverneur de château de Blain en 1622. Lorsque <u>Richelieu</u> fit démanteler cette trop puissante forteresse en 1629, il obtint de <u>Louis XIII</u> une sauvegarde qui le mettait lui et les siens sous la protection immédiate du roi, en raison de ses services et de sa fidélité.

Capitaine dans le régiment du duc *de Soubise*, il servit sous les ordres des ducs de *Montmorency* et de *Rohan*, fut colonel d'infanterie dans l'armée vénitienne sous les ordres de *Rohan*. Durant les guerres de religion, fait prisonnier deux fois, il fut embastillé. Ayant racheté les terres paternelles et d'autres encore, il résidait tantôt à Paris, tantôt au Plessis-Saint-Dolay.

<u>Elie</u> (44) (1586 - 1656), fils cadet de *Guillaume* (40) - Voir la partie III, page 14. *Elie Gouret* est l'initiateur de la branche suisse.

La famille du Plessis d'où était issue leur mère s'éteignit. Héritiers de la terre, Isaac et Elie relevèrent le nom de cette famille, légèrement plus ancienne et plus illustre que la leur. Il ne leur déplaisait sans doute pas d'être confondus avec la famille de cardinal de Richelieu. Toutefois, le patronyme du Plessis-Gouret n'apparaît dans les actes officiels qu'après 1658 (4).

Les enfants d'Isaac (43) et d'Elie (44) vont se scinder en deux branches, d'une part la branche française des du Plessis, seigneur de Cranhac, qui s'éteindra avec les enfants de César (48), et, d'autre part, la branche suisse des du Plessis, seigneur de la Primaye, dont les descendants vivent toujours à Genève et en Argentine.

#### II.1 - La fin de la branche française

<u>César</u> (48) (1626, mort après 1691), fils d'Isaac (43). Gentilhomme ordinaire de la Chambre et conseiller-maître d'hôtel du roi en 1660. En dépit de ses deux mariages avec des catholiques, il était encore protestant lorsqu'il accueille en 1674 dans sa maison de Cranhac le Synode provincial de ceux de la Religion Prétendue Réformée. Il fut lieutenant de la compagnie des Gardes à cheval de la Grande Vénerie de France. Il obtint deux lettres de Louis XIV en 1673 et en 1679 pour assister aux Etats de Bretagne et un brevet pour tenir le synode provincial qui commet et députe le sieur de *Cranhac* comme commissaire pour y assister de la part de sa majesté. Chevalier de l'Ordre du roi en 1691, ce qui fait présumer qu'il s'était converti, il signe ses actes du Plessis-Cranhac. Il résidait au Bignon, paroisse de Peillac (Morbihan).

Avec son frère *René* (49), il est reconnu noble d'extraction par la Chambre de la réformation de la Noblesse de la Bretagne le 14 février 1669 (5).

<sup>(1)</sup> SVG, page 300.

<sup>(2)</sup> CE, page 40, note 2.

<sup>(3)</sup> Henri 1<sup>er</sup> de Montmorency (1534-1614), maréchal et connétable de France, gouverneur du Languedoc.

<sup>(4)</sup> SVG, page 301.

<sup>(5)</sup> Voir note 1, page 4.

René (49) (1628 – 1689), fils d'Isaac (43), né à Paris, mort au Plessis, célibataire, étudia le droit à l'Académie de Leyde, aux Provinces-Unies, au semestre d'été 1650. René Gouret, sieur du Plessis à Saint-Dolay, rapporta de Hollande un liber amicorum (1) dans lequel il est nommé Gouret du Plessis. Par la suite, il signe ses actes du Plessis ou du Plessis-Gouret. Créé gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1651 et chevalier d'Ordre du roi vers 1671, ce qui fait présumer qu'il s'était converti à cette date. Il joua un certain rôle en Bretagne. Il représenta la noblesse à Vitré à la commission des Francs-fiefs (2). Il signa un contrat avec les commissaires de Sa Majesté, et le règlement-général des Etats de Bretagne à la tenue de Dinan en 1685.

**Renée** (56) (née vers 1674 - morte après 1717), fille de *César* (48), épouse en 1689 *Bertrand* marquis du Guesclin, chevalier, seigneur de la Roberie, chef du nom et des armes de la maison du Guesclin, capitaine de dragons dans le régiment de Bretagne. *Mme de Sévigné* raconte son mariage dans une lettre à *Mme de Grignan*. Elle écrit que «le petit du Guesclin s'est marié à une fort jolie personne et fort riche». Par ce mariage, faute d'héritiers mâles, se termine la branche des du Plessis-Cranhac, issue d'Isaac Gouret (43), qui se fond dans celle des du Guesclin.

#### II.2 - La branche suisse

<u>Guillaume</u> (50) (1628 - 1658), fils aîné d'Elie (44), né en Hollande, mort à Yverdon. Marraine : la très gracieuse princesse de Portugal (3).

Seigneur de la Primaye, il épousa Anne Michel, fille de David Michel, seigneur banneret d'Yverdon et de Marguerite de Treytorrens er fut reçu bourgeois d'Yverdon en 1651. En 1653, il logea le peintre néerlandais Vincent-Laurensz van der Vinne qui voyageait alors en Suisse. Ce dernier fit son portrait ainsi que celui de sa femme, malheureusement perdus, et de leur petite fille qui était âgée de quatre ans, Gertrude (61), que nous possédons. Il fut intendant général du canal d'Entreroches.

André (53) (1633 - 1719), quatrième fils d'Elie (44), né à Delft, mort à Ependes.

André du Plessis-Gouret épousa en 1662 Elisabeth-Juliane Darbonnier, fille de George Darbonnier, seigneur de Dizy, et d'Elisabeth Chasseur, bourgeoise de Berne. Après la mort prématuré de ses trois frères aînés, il devint seigneur de la Primaye, baron de Loodijck, premier seigneur d'Ependes. En effet, LL.EE. de Berne (4) élevèrent la terre d'Ependes en fief noble en 1663. André avait acquis en 1667 le fief noble de la Robellaz, hameau rattaché à la commune d'Essertines.

En 1670, l'électeur de Brandebourg le reconnut comme membre de sa noblesse. Capitaine au service de Brandebourg, puis en Hollande, il fut capitaine au Régiment de Thouars en 1672 et commandant de la place de Woerden en 1673. En 1674, il était major et commandant du Régiment de Thouars. Il quitta ce service en 1683 et devint colonel d'infanterie au service de *Léopold 1<sup>er</sup> d'Habsbourg*, empereur des Romains. *André du Plessis-Gouret* vendit ses dernières possessions en Hollande, augmentant la part de ses actions au canal d'Entreroches. Comme son père, *André Gouret* avait écartelé les armes des *Gouret* et celles des *du Plessis*, mais sans y joindre celles de *Reimerswale* (Fig. 3.3, page 13).

<sup>(1)</sup> Carnet personnel traditionnellement emporté au cours d'un voyage. Les amis y laissent des dessins, dédicaces, témoignages d'affection, etc. Le liber amicorum de René Gouret est aujourd'hui conservé aux Archives départementales du Morbihan.

<sup>(2)</sup> Franc-fief: fief possédé par un roturier avec concession et dispense du roi contre la règle commune qui ne permettrait aux roturiers de détenir des fiefs. Ce dernier devait payer au roi une taxe.

<sup>(3)</sup> C'est une note d'*Emile du Plessis-Gouret* (139) qui nous l'apprend, «traduite du hollandais tant bien que mal».

<sup>(4)</sup> LL.EE. de Berne = Leurs Excellences de Berne.

Isaac (54) (1637 - 1684), cinquième fils d'Elie (44), né à Delft, mort à Bavois.

Isaac du Plessis-Gouret quitta en 1656 le service des Provinces-Unies pour celui du Brandebourg (1). Nommé capitaine des gardes de S.A.El. de Brandebourg en 1662 et premier gentilhomme de la Chambre de son fils Charles-Emelius, il épousa en 1663 Anne-Catherine de Ribeck, fille de Jean-George de Ribeck, chevalier de l'Ordre (2), commandeur de Werben (3), chambellan, général, gouverneur de Spandau (4) et de Potzdam (5).

Il épousa en secondes noces en 1665 Agnès-Dorothée de Götzen, fille de Jean-Sigismond de Götzen, grand-bailli des Eaux et Chaussées, seigneur de Dreuzen et de Grunow. Isaac Gouret est cité en 1667 comme lieutenant-colonel et il reçut cette année-là le Jus Indigenatus (6).

Il épouse en troisième noces 1671 Louise de Somnitz, fille de Laurent-Christophe de Somnitz, ministre d'Etat, chancelier de Poméranie, chambellan héréditaire et chevalier de l'Ordre. Isaac fut élevé en 1671 au rang de premier gentilhomme de la Chambre du Prince Electeur. L'année suivante, il était nommé colonel. Le Prince-Electeur l'envoya en compagnie du comte de Dohna comme ambassadeur extraordinaire auprès du Corps Helvétique en 1672. La même année, il reçut la bourgeoisie de Berne ainsi que son fils.

De retour au Brandebourg, il devint commandant de la forteresse de Spandau; en 1675, gouverneur de Magdebourg (7). Il prit une part importante en tant que colonel de dragons à la victoire de Fehrbellin contre les Suédois en 1675. Il s'empara en 1680 avec *Gustave-Adolphe van der Schulenburg* de Halle, de Moritzburg et la citadelle de Mansfeld (8).

Seigneur de Lutzau, Malsdorf, Wurstermarck et Gruningen en Brandebourg, de Bavois-Dessus et de Bavois-Dessous dans le Pays de Vaud qu'il avait acquis en 1681, *Isaac* avait écartelé les armes des *Gouret* et des *du Plessis* mais sans y joindre celles de *Reimerswale* (Fig. 3 .3, page 13).

Emmanuel-Louis (65) (1667 - 1754), fils d'André (53), né à Ependes, mort à Orbe.

Après avoir servi en Hollande, *Emmanuel-Louis du Plessis-Gouret* se distingua en 1712 à Villmergen (9) à la tête des grenadiers vaudois. En 1743-1744, la Savoie étant envahie par les troupes espagnoles pendant la guerre de succession d'Autriche, la République de Genève eut recours au traité d'alliance conclu en 1584 avec Berne et Zurich pour protéger ses frontières. Lieutenant-colonel dans le régiment d'Aubonne, *Emmanuel* commanda le contingent Bernois en garnison à Genève, fort de 500 hommes (10).

La principauté de Brandebourg située en Allemagne orientale était un Etat du Saint-Empire romain germanique. A l'époque d'Isaac Gouret (54), elle était dirigée par le prince-électeur Frédéric-Guillaume 1<sup>er</sup> (1620-1688).

<sup>(2)</sup> Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

<sup>(3)</sup> Werben est une ville allemande située dans le Land de Saxe-Anhalt.

<sup>(4)</sup> Ancienne ville forte d'Allemagne aujourd'hui réunie à Berlin.

<sup>(5)</sup> Potzdam, capitale du Land de Brandebourg, près de Berlin.

<sup>(6)</sup> Droit pour un étranger d'exercer une charge et d'avoir une propriété en Brandebourg.

<sup>(7)</sup> Ville d'Allemagne orientale située dans le Land de Saxe-Anhalt.

<sup>(8)</sup> Villes d'Allemagne orientale situées dans la Land de Saxe-Anhalt.

<sup>(9)</sup> Il s'agit de la seconde bataille de Villmergen dans le canton de Glaris. Les cantons protestants, urbains et riches de Zurich et de Berne (avec le Pays de Vaud) et leurs alliés de Genève et de Neuchâtel, vainquirent les cantons catholiques, ruraux et pauvres de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug et leur allié, le Valais.

<sup>(10)</sup> Baumann Jacques, Les espagnols à Carouge, Genève se défend (1742-1744), pp 117-144.

C'est lui qui aurait fait bâtir l'actuel château d'Ependes si l'on se réfère à la date de 1722 qui se trouve sur le linteau de la porte d'entrée (Fig. 1, page 12). Mais ce manoir a été construit sur une bâtisse plus ancienne. Seigneur d'Ependes à la mort de son père, coseigneur de Bussy et d'Yens par sa femme, seigneur de La Robellaz et l'Oppens. Il s'occupa activement du canal d'Entreroches. Il acheta en 1733 les Grands-Moulins de Cossonay, vendit en 1741 La Robellaz et acquit la seigneurie d'Oppens en 1745 et une maison à Orbe en 1751 de la succession Darbonnier.

Georges (67) (1674 - 1710), fils d'André (53), né à Malines, mort à Orbe.

Georges fut lieutenant au service de la Hollande. Il résidait à Orbe, à l'Abbaye, ville dont il fut reçu bourgeois en 1700.

<u>François-Georges-Louis</u> (76) (1722 - 1795), fils d'Emmanuel (65), né à Ependes, mort à Orbe. Seigneur d'Oppens qu'il vendit à son frère Georges-Nicolas en 1778, capitaine au service de Berne, il s'occupa du canal d'Entreroches. François mourut sans postérité et légua sa part du canal à son frère cadet Georges-Nicolas (77) (1).

Georges-Nicolas (77) (1723 - 1795), fils d'Emmanuel (65), né et mort à Ependes.

Georges-Nicolas du Plessis-Gouret épousa en 1754 Jeanne-Françoise Forel, fille de François Forel, banneret de la ville de Morges. Seigneur d'Ependes, puis d'Oppens, coseigneur de Bussy et Yens, il fut reçu lui et ses enfants à la bourgeoisie de Morges en 1760. Il acheta un domaine à Ursins en 1769. Il s'occupa du canal d'Entreroches. En 1793, il renonça à ses droits de moisson et à ses corvées de charrue à Ependes contre 6'000 florins. Cet acte d'équité laissa le meilleur souvenir dans la population. Il est l'auteur du Livre Noir (LN).

François (99) (1755 - 1833), fils de Georges-Nicolas (77), né à Morges, mort à Orbe.

François du Plessis entra comme volontaire au régiment d'Erlach au service de la France. Premier lieutenant en 1777, il quitte le service où il commandait une compagnie en 1778 à la suite d'un duel avec Benjamin Constant (2). Capitaine au service de Berne dans le régiment d'Yverdon en 1789. En 1792, à Essert-Pittet, il épousa Constance d'Aumale d'une très illustre famille. Major en 1792, lieutenant-colonel, il reçut en 1793 la grande médaille de Berne avec cette inscription : «Pour François du Plessis qui a bien mérité de la Patrie». Il quitta le service à la suite de la Révolution vaudoise de 1798. Vers 1800, il fit probablement bâtir le château de Montchoisi (3) (Fig. 2, page 12). Il est l'un des 340 électeurs de l'Assemblée provisoire vaudoise tenue pendant le premier trimestre 1798. Il représentait Orbe (4). En 1802, il est directement engagé dans le mouvement antirévolutionnaire. Il reçut la décoration française du Lys en 1814 (5). Copropriétaire du canal d'Entreroches, il résidait en Montchoisi près d'Orbe. Il signe ses actes Duplessis-d'Aumale.

<u>Salomon-Emmanuel</u> (102) (1759 - 1831), fils de *Georges-Nicolas* (77), né à Morges, mort à Ependes, célibataire et **dernier seigneur d'Ependes**.

En 1775, cadet au service de la Hollande, enseigne en 1776, sous-lieutenant au régiment d'Ernst au service de la France en 1777. Salomon-Emmanuel du Plessis, de Morges, figure dans l'effectif du régiment de Watteville en l'absence du colonel d'Ernst, malade, comme lieutenant en 1784. Il servit en Corse jusqu'en 1789 et perdit un œil. En 1790, son régiment était cantonné à Marseille puis, en 1792, à Aix-en-Provence où il fut assailli et désarmé par la populace. Berne le rapatria en Suisse en 1792. Salomon-Emmanuel continua à servir dans son corps jusqu'à son licenciement en 1796. Nommé en 1799 capitaine de la cinquième demi-brigade auxiliaire suisse, il refusa sa nomination.

<sup>(1)</sup> CE, page 77.

<sup>(2)</sup> Homme politique et écrivain français d'origine suisse.

<sup>(3)</sup> Luigi Napi, Montchoisi près d'Orbe. Un avatar du château impérial de La Malmaison, in Monuments vaudois, 9 – 2019, pages 21 à 28.

<sup>(4)</sup> L. Mogeon, L'œuvre de l'assemblée provisoire vaudoise de 1798, in Revue historique vaudoise, No 29, 1920, page 312.

<sup>(5)</sup> Décoration créée en 1814 par le comte d'Artois, frère de Louis XVIII. Elle fut supprimée en 1831.

Seigneur d'Ependes avant la Révolution, copropriétaire du canal d'Entreroches, il devint en 1809 chambellan du roi de Bavière *Maximilien-Joseph* 1<sup>er</sup>. Il reçut la décoration du Lys du roi de France *Louis XVIII*. Il rédigea la généalogie de sa famille sous la forme du Livre Rouge (LR) achevée en 1818. Il modifia les armoiries de sa famille (Fig. 4.4, page 13). Dans le premier quartier, on retrouve les armes des *Gouret*. Dans le deuxième quartier figurent les armes des *du Plessis*. Dans le troisième quartier figurent les armes des *de Reimerswale* (Provinces-Unies) et dans le quatrième quartier, les armes des *d'Albret* en souvenir de l'alliance de *Jaques Gouret* avec *Mabille d'Albret* (en 1395).

Rodolphe-Henri-Georges (104) (1767 - 1843), fils de Georges-Nicolas (77), né à Ependes, mort à Orbe. George-Rodolphe du Plessis-Gouret fut lieutenant en 1790 dans le régiment Rochmondet au service du Piémont puis capitaine. Il épousa en 1797 Charlotte Correvon, fille de Charles Correvon, banneret d'Yverdon. Il prit part aux luttes contre l'invasion française. En 1810, il devint chambellan du roi de Bavière. En 1813, il acheta à son frère aîné, François (99), le domaine de Montchoisi. En 1839, il fit une donation de ce domaine à ses trois fils. Le domaine restera en indivision jusqu'en 1841 lorsque Charles-Emmanuel (120) acquiert les parts de ses frères cadets.

Louis (116) (1802 - 1851), fils de François (99), né à Rolle, mort à Lausanne.

Volontaire au 4<sup>e</sup> régiment suisse de ligne au service de la France en 1820. Sous-lieutenant de grenadiers en 1827, licencié en 1830. Premier sous-lieutenant de la 2<sup>e</sup> compagnie de mousquetaires d'Elite du canton de Vaud en 1831, *Louis du Plessis* monta en grade régulièrement. En 1842, il était nommé major-instructeur chef à l'école militaire et, en 1845, commandant de la place de Lausanne. En novembre 1847, il était promu lieutenant-colonel, fit la guerre du Sonderbund en cette qualité, fut commandant de la place de Fribourg. En 1848, il fit partie du comité provisoire d'organisation de la Légion helvétique romande chargée d'aider les républicains lombards contre les Autrichiens. Député du cercle de Lausanne au Grand-Conseil en 1849, amputé d'une jambe en 1850, il mourut peu après.

<u>Marc-François-Emmanuel</u> (119) (1787 - 1860), fils de <u>Marc</u> (101), né à Nyon, mort à Clarens. Copropriétaire du canal d'Entreroches et du domaine du Viez qu'il vendit à son frère <u>Georges</u> (117). En 1811, il fut nommé chambellan du roi de Bavière.

<u>Charles-Emmanuel-Juste-Henri</u> (120) (1799 - 1854), fils de <u>Rodolphe</u> (104), né à Morges, mort à Montchoisi. Lieutenant de chevau-légers au service de la Bavière en 1815, il devint capitaine puis chef d'escadron. Retiré de bonne heure, il habita Lausanne puis Montchoisi, dès 1841, année où il racheta le domaine à ses frères cadets. A sa mort, ce domaine restera en indivision jusqu'en 1862.

<u>Georges-Paul-Auguste</u> (122) (1801 - 1856), fils de *Rodolphe* (104), né à Rances, mort en retraite à Turin. Officier au service de la Savoie, major du premier régiment de Savoie, il participa à la bataille de Novare en 1849. Copropriétaire du canal d'Entreroches.

J'ai découvert fortuitement que les armoiries de Salomon-Emmanuel du Plessis-Gouret (102) trônaient à l'abbaye de Talloires (1) sur les bords du Lac d'Annecy. En l'état de mes informations, c'est probablement Georges Duplessis (122) qui les y a laissées. Je me base sur le fait qu'il était officier dans les années 1840 au service du Piémont et qu'un des chemins pour aller d'Orbe à Turin passait par Talloires. Le premier régiment de Savoie fut cantonné à Chambéry de 1843 à 1846, à soixante kilomètres de Talloires. Georges Duplessis resta célibataire, l'armée étant toute sa vie. On devine qu'il se coupa de sa famille puisqu'il est mort à Turin. J'émets l'hypothèse qu'il résidait à Talloires pendant plusieurs années car l'abbaye de Talloires fut un relais de poste à chevaux dans les années 1840-1850.

<sup>(1)</sup> L'abbaye de Talloires fut saccagée en 1792 par les révolutionnaires français qui envahirent le duché de Savoie. En 1833, les ruines de son église abbatiale furent rasées. Vers 1840, elle fut réhabilitée pour devenir un relais de poste à chevaux avec auberge. En 1862, elle devint un hôtel et le premier restaurant-hôtel des bords du lac d'Annecy. Elle est devenue un hôtel-restaurant 4 étoiles.

<u>Louis-Jean-Rodolphe-Philippe</u> (124) (1803 - 1848), fils de *Rodolphe* (104), né à Rances, mort à Ependes. Après avoir suivi les cours du Muséum de Paris, il dirigea le domaine familial de Montchoisi puis, dès 1831, celui d'Ependes, après le décès de son oncle *Salomon-Emmanuel* (102). Un peu avant 1830, le 1/6<sup>ème</sup> des parts de la société du canal d'Entreroches détenues par son oncle *François* (99) lui revient. Il le revendra en 1841 au liquidateur.

Théodore (132) (1838 - 1922), fils de François (119), né à Nyon, mort à Genève.

En 1866, *Théodore du Plessis-Gouret* s'enrôla dans la Légion étrangère et participa à la campagne du Mexique. Il servit ensuite en Afrique du nord avant de revenir en Suisse 1869. Il écrivit ses souvenirs de ces campagnes beaucoup plus tard. Ils ont été publiés en 1929.

Bourgeois de Morges, préfet de Nyon de 1872 à 1878, conseiller national de 1877 à 1879, il fut élu conseiller d'Etat en 1878 et refusa sa nomination.

<u>Georges-François-Louis</u> (133) (1838 – 1913), fils de <u>Charles</u> (120), né à Lausanne, mort à Fréjus. En 1862, il fait l'acquisition du domaine de Montchoisi qui était auparavant en indivision. Docteur en médecine établi à Orbe dès 1865, il fut capitaine dans les troupes sanitaires durant la guerre franco-allemande de 1870. De 1871 à 1885, il fut professeur extraordinaire de zoologie à l'académie de Lausanne. A son décès, en 1913, le domaine de Montchoisi passera aux mains de <u>G. de Gasquet</u> qui le revendra en 1918 à <u>Henri Leresche</u> (1).

Alfred-Henri-Georges (137) (1837 - 1912), fils de Louis (124), né et mort à Ependes.

Henri du Plessis-Gouret fut agronome à Ependes où il devint municipal boursier et présida pendant quatre ans la Société romande d'agriculture. A son décès, sa femme, Adrienne de Saussure, vendit en 1913 le domaine d'Ependes à la famille Gueydan de Roussel qui le revendra en 1925 aux Sucreries d'Aarberg.

La généalogie (2) des *du Plessis-Gouret* débute en 1220 et se termine en 2000. Elle comporte 24 générations avec quelque 170 membres (3). Les personnes qui figurent dans cette brochure sont celles qui ont marqué cette famille ou celles qui ont possédé des actions du canal d'Entreroches.

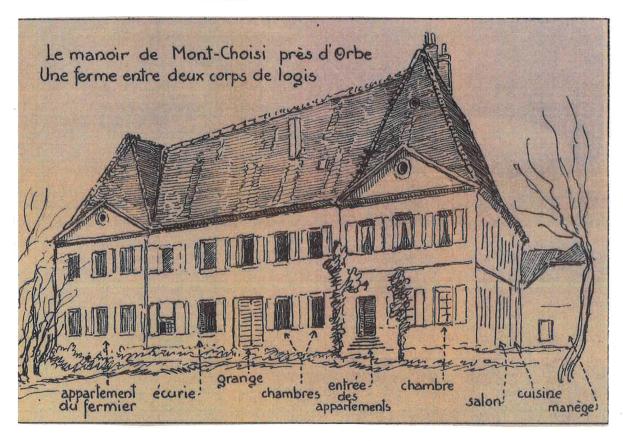
<sup>(1)</sup> Luigi Napi, Montchoisi près d'Orbe, art. cité, page 27.

<sup>(2)</sup> C'est une généalogie agnatique qui s'intéresse uniquement à la l'ascendance mâle d'une personne, celle qui transmet le patronyme.

<sup>(3)</sup> Guy Désigaud, Histoire généalogique de la maison de Gouret qui porte le nom de du Plessis-Gouret, Décembre 2019.

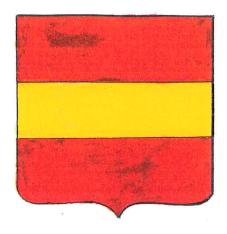


Figure 1 - Le château d'Ependes en 1815



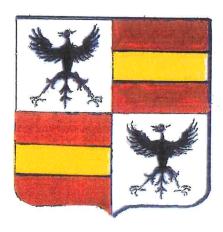
<u>Figure 2</u> – Château de Montchoisi près d'Orbe Dessin de Ric Berger paru dans la Feuille d'Avis de Lausanne

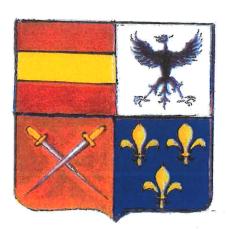
# Armoiries de la famille du Plessis-Gouret



<u>Figure 3.1</u> - Blason des Gouret probablement du début du XIIIe siècle

<u>Figure 3.2</u> - Blason d'Elie Gouret (44) (1586-1656)





<u>Figure 3.3</u> – Blasons d'André du Plessis-Gouret (53), (1633-1719) et d'Isaac du Plessis-Gouret (54) (1637-1684)

<u>Figure 3.4</u> - Blason de Salomon-Emmanuel du Plessis-Gouret (102), (1759-1831)

## III - Elie Gouret

Concernant cette section, je m'appuie principalement sur les écrits du Prof. P.-L. Pelet (se référer à la page 2). Elie Gouret ayant habité plus de trente ans aux Provinces-Unies, j'ai sollicité l'opinion de Mr Jan Aarts, historien néerlandais, sur cette période de sa vie. Il y a parfois des divergences entre eux.

Le portrait d'Elie Gouret figure à la première page. Il signe ses actes Elie Gouret (1), seigneur de la Primaye. La Primaye est une terre située dans la châtellenie d'Héric (2), en Bretagne.

# III.1 - Jeunesse

Elie Gouret est né en 1586 (3) en Bretagne, au château des de Rohan à Blain où résidait son père ou au château des du Plessis à Saint-Dolay (4) qui appartenait à sa mère.

Il a un frère, *Isaac*, né en 1580, et une sœur, *Anne*, née vers 1590. Il passe ses premières années au château d'Onglepied (5).

Il a quinze ans lorsque son père meurt en 1601, ruiné par les guerres de religion. En effet, en 1592 Guillaume (40) perd toute sa fortune et une grande partie des archives de sa maison pour s'être rangé dans le parti protestant.

Le jeune Elie Gouret, de même que son frère Isaac, dépourvus de biens, sont accueillis par «le prince de Rohan qui les fait élever à ses frais d'une manière honorable et leur fait donner une bonne éducation» (6).

A l'instigation d'Henri de Rohan (7) et avec l'accord de son frère aîné qui demeure au Plessis avec leur mère (décédée en 1603), Elie Gouret part très jeune aux Provinces-Unies (8).

<sup>(1)</sup> Ses enfants seront les premiers à s'appeler du Plessis-Gouret.

<sup>(2)</sup> La Primaye ou La Primais est située sur la commune d'Héric (Loire-Atlantique), à dix kilomètres de Blain. La Primaye se trouve depuis 1871 sur la commune de Notre Dame des Landes.

<sup>(3)</sup> Il serait né en 1581 selon certaines sources, notamment Livre noir, page 41, Livre rouge, page 22.

<sup>(4)</sup> Blain et Saint-Dolay: ces deux paroisses sont distantes d'une trentaine de kilomètres.

<sup>(5)</sup> Livre noir, page 23. Château d'Onglepied ou d'Omblepied rasé par le cardinal de Richelieu.

<sup>(6)</sup> Livre noir, page 23. Ce prince est probablement Henri II de Rohan (1579 - 1638), d'un an plus âgé qu'Isaac, plus exactement sa mère, Catherine de Parthenay veuve depuis 1586 du vicomte René II de Rohan. Le roi de France Henri IV érigera la vicomté de Rohan en duché-pairie en 1603.

<sup>(7)</sup> Henri IV promulgue en 1598 l'Edit de Nantes. Henri IV était le cousin d'Henri de Rohan. La paix étant faite entre Catholiques et Protestants, Henri de Rohan, à l'âge de vingt ans, fait un long voyage en 1566-1600. Il visite des Provinces-Unies. Il y rencontre Maurice de Nassau, successeur de Guillaume de Nassau.

<sup>(8)</sup> La république des Provinces-Unies des Pays-Bas, protestante, est formée par la sécession en 1581, sous Guillaume de Nassau (1533-1584), des sept provinces septentrionales des Pays-Bas espagnol. Ce sont les provinces de Hollande, de Zélande, d'Overijssel, de Frise, de Groningue, de Gueldre et d'Utrecht. Les dix provinces restantes, catholiques, forment le Brabant espagnol – Pays-Bas méridionaux.

## III.2 - La province de Hollande dans les Provinces-Unies (1)

#### Carrière militaire

Les Provinces-Unies étaient en guerre avec l'Espagne depuis 1568 pour leur indépendance (2). Les armées des stathouders *Maurice* (1567-1625) et *Frédéric-Henri* (1584-1647) *de Nassau* faisaient office d'école de guerre pour la noblesse, particulièrement française et protestante.

Vers 1603 probablement, *Elie Gouret* arrive en Hollande (3). Il est caserné à La Haye pour y recevoir une instruction militaire. Il apprend le flamand. En 1604, il participe au siège de Sluis (L'Ecluse) sous le commandement de *Maurice de Nassau*.

En 1606, Henri de Rohan vient en Hollande (4) avec une petite troupe pour se mettre à la disposition de Maurice de Nassau. En 1610, Rohan participe au siège de Juliers (5). Il est colonel du régiment des Suisses et Grisons. Il est probable qu'Elie Gouret l'ait rencontré, peut-être même a-t-il servi sous ses ordres.

En effet, on peut penser qu'Elie Gouret participa activement à tous les combats des Provinces-Unies contre l'Espagne. Sa carrière militaire fut honorable sinon brillante sans doute favorisée par Emilie de Nassau, sœur de Maurice de Nassau. Elie Gouret est capitaine d'infanterie au régiment d'Aumale-Haucourt (6), colonel de cavalerie et quartier-maître général en 1623 du régiment de Gaspard de Coligny «c'est-à-dire chef d'arme du train et du génie, poste qu'on ne confiait qu'à un organisateur réfléchi» (7). En 1629, il participe au siège de Bois-le-Duc sous le commandement de Frédéric-Henri de Nassau. En 1633, Elie Gouret écrit à son cousin André Rivet une lettre du camp devant Rheinberg (8). Il semble qu'il ait participé à ce siège.

<sup>(1)</sup> Dans le langage populaire, la Hollande est synonyme de Pays-Bas. Au XVIIe siècle, la Hollande était synonyme de Provinces-Unies.

<sup>(2)</sup> La guerre de Quatre-Vingts ans (1568-1648) est un conflit qui opposa les Provinces-Unies à l'Espagne. Les Provinces-Unies étaient soutenues par l'Angleterre et par la France. La guerre d'indépendance (1581-1609) est la période la plus tourmentée de la guerre de Quatre-Vingts ans. Le roi de France, Henri IV, permit la conclusion d'un trêve de 1609 à 1621. En 1621, la guerre reprend avec les sièges de Berg-op-Zoom (1622) et de Breda (1625).

<sup>(3)</sup> Les jeunes nobles apprennent très tôt l'usage des armes. Par exemple, Henri de Turenne (1611-1675) qui sera maréchal, entreprend ses classes dès l'âge de quatorze ans dans un régiment français placé sous les ordres de son oncle, le stathouder Frédéric-Henri d'Orange.

<sup>(4) «</sup>Enfin, les Etats reçurent quelque infanterie et cavalerie et notamment 500 chevaux sous la conduite de Mr de Rohan et de son frère, Mr de Soubyse . . . ». Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle, Gustave Cohen, Slatkine Reprint, Genève, 1976, p. 110.
«Durant l'été 1606, déjà colonel dans l'armée française, Rohan s'éclipse de la cour de France et se rend aux Provinces-Unies. Avec Soubise, il participe à la campagne au côté du stathouder . . . ». Les Provinces-Unies, un nouvelle Rome? Henri II de Rohan (1579-1638), République et Calvinisme, Andreas Ninenhuis-Bescher, Chrétiens et sociétés XVIe – XXIe siècles, Varia, No 22/2015, pp 16-17.

<sup>(5)</sup> Durant la guerre de succession d'Autriche. Juliers est une ville d'Allemagne située dans le land de Rhénanie.

<sup>(6)</sup> Régiment d'Aumale-Haucourt, probablement créé par Charles d'Aumale, seigneur de Haucourt, colonel d'infanterie mort au service des Provinces-Unies.

<sup>(7)</sup> CE, page 42. Le quartier-maître est un officier d'état-major responsable de l'approvisionnement et des transports de toute une armée.

<sup>(8)</sup> Ville d'Allemagne dans le land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

# Vie privée

Elie Gouret mène de front sa carrière militaire et sa vie privée sous l'égide d'Emilie de Nassau (1569-1629), princesse de Portugal, fille de Guillaume le Taciturne (1). Cette dernière, protestante, a épousé Emmanuel de Portugal, catholique, en 1597 contre l'avis de son frère le stathouder Maurice de Nassau. Maurice et Emilie sont en froid jusqu'en 1608-1609 où ils se réconcilient (2).

En 1606 (3), à l'âge de vingt ans, sur la recommandation du duc de Rohan, sans ressources, misérable même, Elie Gouret arrive dans la maison du prince de Portugal à Delft (4). «Pendant toute la première année de son séjour, il hésite sur le choix de sa carrière. Séduit par l'agrément de la vie de la cour et les charmes d'une demoiselle d'honneur de la princesse (5), la première décision qu'il prit fut de se marier» (6). En 1607, il épouse à Delft Isabelle Leunis, d'une famille d'Anvers. La même année, Elie Gouret écrit à son frère qu'il songe à racheter la terre de La Primaye qu'il tenait d'un oncle et qui avait été vendue avec tous les biens pour payer les dettes de leur père.

Il se plaît en Hollande et y reste. Gentilhomme de la cour de Madame la princesse de Portugal depuis 1607, il reçoit en 1609 le fief de Wychen dans la province de Gueldre, seigneurie qui avait été inféodée à la princesse de Portugal (7). Leurs finances s'étant améliorées à la suite de la réconciliation avec *Maurice*, *Emilie* et *Emmanuel* avaient acheté en 1609 le domaine de Wychen sur lequel se trouvait en château en ruines. En 1615, un nouveau château est rebâti.

Emilie de Nassau pouvait entretenir une petite cour autour d'elle dès 1609 et payer Elie Gouret pour ses services. En effet, Elie Gouret est nommé en 1609 «maître d'hôtel» (8) de la cour d'Emmanuel de Portugal. Il vit périodiquement entre Delft et Wychen dès 1615. Il habite Delft en 1620. Emilie et Emmanuel ayant acquis une maison à la Haye en 1617, Elie Gouret suit la maison princière à la Haye en 1624. Cette année-là, il aurait été choisi pour être le guide des six princesses de Portugal qui voyagent en Europe, notamment à Genève (9).

<sup>(1)</sup> Guillaume, prince d'Orange (principauté située en Provence dont la capitale était la ville d'Orange), comte de Nassau, dit Guillaume le Taciturne.

<sup>(2)</sup> Grâce à Philippe-Guillaume d'Orange, son demi-frère, et Louise de Coligny, la dernière femme de son père.

<sup>(3)</sup> A mon avis, *Elie Gouret* arrive vers 1603 aux Provinces-Unies car, en 1604, il participe au siège de Sluis. Pelet le fait arriver en Hollande en 1606 (SVG, page 301).

<sup>(4)</sup> CE, page 40.

<sup>(5)</sup> JA assure qu'Isabelle Leunis n'était pas une demoiselle d'honneur d'Emilie de Nassau. Elie Gouret pourrait avoir fait sa connaissance par son frère, Jacques Leunis van Barthem, qui était un familier d'Emilie.

<sup>(6)</sup> CE, page 41.

<sup>(7)</sup> CE, page 42.

Elie Gouret est fréquemment désigné comme «Seigneur de Wychen» d'après les sources suisses. Selon JA qui se réfère à des sources néerlandaises, le fief de Wychen a toujours appartenu à Emilie et Emmanuel. Dans un acte du 10 juin 1609, Elie Gouret a seulement été institué «écuyer de la cour» autorisé à agir au nom de ses maîtres.

<sup>(8)</sup> Maître d'hôtel, Majordome, Maréchal de la cour, Intendant : chef des domestiques, du service intérieur de la maison d'un souverain.

<sup>(9)</sup> LN, page 24.

Un tel voyage paraît peu probable car *Elie Gouret* n'aurait pas eu le temps ni la liberté de l'effectuer. La guerre venait de recommencer (1621) et il avait été promu quartier-maître général (1623).

En 1625, Isabelle Leunis décède. Ils n'ont point d'enfants. Probablement à l'automne 1626, à l'âge de quarante ans, il s'inscrit à l'université de Leyde aux cours de mathématiques, sans doute pour s'initier à l'hydraulique (1). Il avait racheté aux seigneurs de l'Espinay, ses cousins éloignés, la cour féodale de Wulpen avec onze arrière-fiefs sur la côte de Zélande près de la ville de Cadzand, alors une île, où l'on avait entrepris de vastes travaux d'assèchement (2). Il achète, nous ne savons pas à quelle date ni le lieu, la cour féodale de Nausteren avec quatre vasselages (3).

En 1625, Emmanuel de Portugal quitte le domicile conjugal pour se rendre à Bruxelles auprès de l'archiduchesse Isabelle d'Espagne. Emilie ressent cela comme une trahison. Toujours en 1625, elle est indignée par la conduite de son demi-frère Frédéric-Henri lors du partage de la succession de son père, Guillaume le Taciturne. Elle se résout alors à quitter la Haye. Après vingt-huit ans de vie commune, c'est l'expatriation. Elle se réfugie dans la petite république calviniste de Genève. Au printemps 1626, Elie Gouret organise son voyage pour Genève où ils arrivent fin juin. C'est le premier voyage d'Elie Gouret à Genève. Après presque vingt ans, Elie Gouret perd ses fonctions de maître d'hôtel auprès d'Emilie de Nassau.

En 1627, Elie Gouret épouse en secondes noces Gertrude de Bye, dame de la cour d'Orange, fille de Philippe de Bye, seigneur de Montfort, gentilhomme de la Chambre de S.A. le prince Guillaume d'Orange, et de Gilberte Clouck (Fig. 4, page 20). Ils auront six fils tous nés en Hollande (de 1628 à 1638).

En mars 1629, Emilie de Nassau meurt à Genève. Elle est enterrée dans la cathédrale Saint-Pierre de Genève, dans une chapelle à gauche du chœur. Dès qu'il connaît la mort de sa demi-soeur, Frédéric-Henri d'Orange, nouveau stathouder depuis 1625, envoie Elie Gouret à Genève comme tuteur de ses nièces (4). C'est le deuxième voyage qu'Elie Gouret fait à Genève. On peut supposer qu'il rapatria encore en 1629 à la Haye les cinq princesses, Maria-Belgica, l'aînée, étant restée en Suisse. Cette année-là, à la suite d'un long procès commencé en 1625, Elie Gouret hérita de la baronnie de Loodjick ou Reimerswale dans la province de Zélande avec divers arrière-fiefs de sa bisaïeule maternelle (5). Pour montrer ses droits sur cette baronnie, Elie Gouret, écartelant les armes des Gouret qui sont de gueules à la fasce d'or, avec celles des du Plessis qui sont d'argent à l'aigle de sable, mit au troisième quartier les armes de la maison de Reimerswale qui sont de gueules à deux épées en sautoir, les pointes en bas, la poignée d'or et la lame d'argent (Fig. 3.2, page 13). Sa devise : «En Dieu me rassure».

En 1630, la cour de Hollande le chargeait de la curatelle des trois princesses encore mineures et les deux princesses majeures lui confièrent la gestion de leurs biens. *Maria-Belgica*, l'aînée, qui avait hérité de sa mère le château de Prangins (6) et ses dettes, resta en Suisse. La succession d'*Emilie de Nassau* provoqua d'interminables procès. *Elie Gouret* défendit ses pupilles avec tout le zèle qu'il avait apporté à leur mère si bien qu'il s'attira l'ire de *Maria-Belgica*.

<sup>(1)</sup> CE, page 43. JA est d'un autre avis. L'université de Leyde était couplée avec l'école de Nederduytsche Mathematique, fondée par Maurice de Nassau pour former des ingénieurs militaires. Elie Gouret aurait participé à une session de cette école.

<sup>(2)</sup> CE, page 43.

<sup>(3)</sup> CE, page 43 : Terres probablement situées en Zélande.

<sup>(4)</sup> CE, page 45.

<sup>(5)</sup> JA doute du nombre de fiefs possédés par Elie Gouret aux Provinces-Unies. Il affirme qu'il n'était pas seigneur de Wychen (note 7, page 16). Il explique que la cour de Vulpen, si elle a existé, c'est avant qu'Elie Gouret vienne aux Provinces-Unies car en 1570 l'île de Vulpen avait été engloutie par la mer. Quant à la cour féodale de Nausteren, elle est introuvable sur la carte. Pourtant Pelet se réfère à la procuration qu'Elie a donnée à sa femme le 28 janvier 1653 à Yverdon. «Elle pourra vendre comme bon lui semblera les biens qu'ils possèdent en Hollande, avec leur liste» (CE, page 98, note 2).

<sup>(6)</sup> Emilie de Nassau avait acquis en 1627 la baronnie de Prangins près Nyon, dans le Pays de Vaud.

En 1631, Elie Gouret vit à Delft. Il gère sa propre fortune et il est l'agent des princesses. La princesse Aemilia-Louise de Portugal fut la marraine d'Aemile-Louis (51), deuxième fils d'Elie Gouret et la princesse Anne de Portugal fut la marraine de Floris (55), sixième fils d'Elie Gouret. Son parrain était le comte Floris de Kuilenburg (1).

En 1634, Elie Gouret fait un troisième voyage à Genève pour tenter de régler l'affaire des princesses, un litige entre l'aînée et les autres princesses dont il est le mandataire. Il est muni d'une lettre de recommandation de Frédéric-Henri de Nassau adressée à Messieurs les Syndiques et à ceux du Conseil de Genève. En 1652 seulement il parvient à conclure un arrangement entre les enfants de Maria-Belgica, morte en 1647, et leurs tantes, accommodement qui sera accepté dix jours plus tard par Berne. Ce procès avait duré vingt-trois ans.

Le 11 février 1635, Elie Gouret remet au gouvernement bernois un Mémoire touchant la navigation sur les deux lacs de Lausanne et d'Yverdon. Pendant son premier voyage de 1626 à Genève, Elie Gouret constata que la plaine de l'Orbe était en friches et il songea à creuser un canal qui permettrait de la drainer et de relier les lacs de Neuchâtel et Léman. En mai 1635, Elie Gouret regagne la Hollande pour y recruter des actionnaires.

Au terme de la curatelle des princesses, le comte de Kuilenburg le nomme maître-d'hôtel en avril 1636. Il vit tantôt à Kuilenburg, tantôt à La Haye où le comte possède une fastueuse résidence.

Le 28 février 1638, Henri de Rohan est blessé à la bataille de Rheinfeld. Il meurt des suites de ses blessures le 16 avril 1638 à l'âge de 59 ans. C'est par son testament qu'on apprit son désir d'être enseveli à Genève. La petite république austère lui fit de grandioses funérailles. Il est enterré dans la cathédrale Saint-Pierre de Genève, dans une chapelle à droite du chœur (2).

Elie Gouret obtient la concession définitive de LL.EE. de Berne pour le canal d'Entreroches en 1637 et, en janvier 1638, les travaux débutent en son l'absence.

Ce n'est qu'après la mort du comte de Kuilenburg, survenue le 4 juin 1639, qu'Elie Gouret revient à Genève en septembre 1639 pour la quatrième fois. Il visite le chantier du canal d'Entreroches, amène de Hollande des outils. Il avait l'intention de s'établir à Genève où il comptait louer une maison et faire venir sa famille (3). Il passe l'hiver 1639 à Genève. Il retourne pendant l'été 1640 aux Provinces-Unies.

A la fin de l'année 1640, il voyage avec sa femme, ses enfants, ses gens et ses bagages de Hollande à Genève. On peut reconstituer ce voyage à partir des lettres qu'Elie Gouret envoie à son cousin André Rivet (4) : port d'embarquement, Brielle, le 25 novembre 1640 — Dieppe — Rouen — Paris - Lyon et arrivée à Genève dans les premiers jours de janvier 1641. A cette date, on peut dire qu'il réside en Suisse.

<sup>(1)</sup> Floris II de Pallandt, comte de Kuilenburg, dans la province de Gueldre, seigneur d'un comté absolument indépendant. Sa femme, Catharina van der Berg (fille de Marie, comtesse de Nassau, la sœur aînée de Guillaume d'Orange) et lui étaient des amis d'Emilie de Nassau et tentèrent de sauver son mariage. En vain.

<sup>(2)</sup> Marguerite Maire, Un illustre ami de Genève : de duc Henri de Rohan, Genève, 1989, pages 6 et 8.

<sup>(3)</sup> CE, page 64.

<sup>(4)</sup> Correspondance d'Elie Gouret à André Rivet, présentée et annotée par Jean-Luc Tulot, Cahiers du Centre de généalogie protestante, No 104, quatrième trimestre 2008, page 178 et 198.

## III.3 - Le Pays de Vaud en Suisse

Elie Gouret séjourne quelque temps à Genève puis il demeure à La Sarraz de 1641 à 1642. En 1643, il habite à Romainmôtier (1). Il acquiert quelques terrains à Bavois en 1644 où il s'installe en 1645 (2). Il achète un domaine à Ependes en 1650 à Henri de Treytorrens d'Yverdon qui sera élevé en seigneurie par LL.EE. de Berne en 1663 au profit de son quatrième fils André (53), les premiers étant morts prématurément. Elie Gouret reste à la portée du canal.

En 1644, Elie Gouret est appelé par LL.EE. de Berne pour diriger les travaux d'un autre canal, le canal d'Aarberg, qui doit relier Berne et le lac de Neuchâtel, financé par des fonds publics. Parti d'Aarberg, ce canal, long d'une quinzaine de kilomètres, se jette dans un coude que fait la Broye, entre les lacs de Morat et de Neuchâtel. En 1646, le gros œuvre est terminé et il entre en fonction en 1647. Ce canal ne fut jamais rentable et, en 1679, il est abandonné au profit de l'ancienne route des lacs (3).

Durant l'hiver 1645-1646, *Elie Gouret* est victime d'une grave maladie qui le détourne de son «entreprise» pendant deux mois. Il écrit que «j'en ay esté diverty par une maladie assés véhémente et dangereuse et dont Dieu m'a fait ressussiter».

Vers 1645, le canal d'Entreroches approchait de Cossonay. Mais de violents orages en automne 1645 provoquent des éboulements qui en retardent l'ouverture, causant des dépenses supplémentaires considérables non prévues. Durant l'hiver 1646-1647, d'interminables pluies arrêtent le chantier si bien que Cossonay fut atteinte en 1648.

En 1648 et 1649, Elie Gouret fait un séjour de douze mois aux Provinces-Unies pour rencontrer les Seigneurs associés et leur demander une contribution supplémentaire. Les frais de construction du canal étant plus élevés qu'attendu, Elie Gouret doit vendre son fief de Wychen (4) vers 1648. Pour la même raison, Elie Gouret donne procuration à sa femme en 1653 et l'envoie en Hollande pour s'y défaire de ses autres terres (5). En 1654, il vient lui-même à la Haye pour présenter les comptes du canal aux Seigneurs entrepreneurs (6). Ses fils Aemile-Louis (51) et Philippe (52), officiers en Hollande, lui servirent d'intermédiaires.

Elie Gouret décède à Ependes en 1656, à l'âge de septante ans. Sa femme décède à l'âge de 85 ans, en 1668 (7).

<sup>(1)</sup> Elie Gouret est bourgeois de Romainmôtier entre 1643 et 1648. P.-L. Pelet, Plessis-Gouret, Elie du, Dictionnaire historique de la Suisse. C'est probablement Daniel Morlot, bailli de Romainmôtier de 1634 à 1640, qui lui indique où se loger. Elie Gouret connaissait Daniel Morlot avant qu'il n'arrive de Hollande. Ce dernier est l'un des plus importants actionnaires de la société du canal d'Entreroches.

<sup>(2)</sup> Bavois, seigneurie de *David Morlot*, cousin de *Daniel Morlot*. *David Morlot* vivait en Hollande. Il fut actionnaire de la société du canal d'Entreroches.

<sup>(3)</sup> CE, pages 239 ss.

<sup>(4)</sup> CE, page 98, ACV, Archives du Plessis.
JA assure qu'Elie Gouret n'a jamais reçu le fief de Wychen en 1609, voir note 7, page 16.

<sup>(5)</sup> CE, page 98.

<sup>(6)</sup> CE, page 101, page 102, note 1.

<sup>(7)</sup> On peut mettre en doute la date de naissance de *Gertrude de Bye*, 1583. Elle aurait été âgée de 55 ans lors de la naissance de son dernier fils! Rappelons qu'il y a un doute au sujet de la date de naissance d'*Elie Gouret*: 1581 ou 1586?

Hasard de l'histoire, deux des plus importants bienfaiteurs d'*Elie Gouret*, le duc *Henri de Rohan* et la princesse *Emilie de Nassau* sont tous deux ensevelis à Saint-Pierre, dans l'ancienne cathédrale de Genève, à moins de cent kilomètres à vol d'oiseau d'Ependes où repose *Elie Gouret*. C'est un honneur manifeste pour ces deux notabilités car les temples protestants ne comportent pas généralement de sépulture (1).



Figure 4 – Gertrude de Bye, seconde femme d'Elie Gouret

Bye (de) van Albrandswaard : Ecartelé aux 1 et 4 d'or à la fasce bretessée et contre-bretessée de sable, aux 2 et 3 d'argent à trois fers de moulin de gueules

<sup>(1)</sup> Sans être positivement interdites par les prescriptions des réformateurs, les sépultures dans les églises avaient presque cessé avec l'introduction du culte protestant. Toutefois, au XVIIe siècle, quelques personnes de distinction furent inhumées dans le temple de Saint-Pierre : en 1629, Emilie de Nassau, en 1647, Maria-Belgica, sa fille, et, en 1638, Henri de Rohan.

#### IV - Canal d'Entreroches

## IV.1 - Conception du canal d'Entreroches

Elie Gouret a eu l'idée d'un canal en Suisse au cours d'un voyage à Genève en 1626 en compagnie de la princesse Emilie de Nassau. Emmanuel de Portugal, son mari, l'avait abandonnée en 1625 pour rejoindre Isabelle d'Espagne à la cour de Bruxelles. Âgée de 57 ans, elle décida de quitter sa patrie pour la république de Genève. Elle confia l'organisation de ce voyage éprouvant à Elie Gouret, son homme de confiance, son conseiller et protecteur qui était à son service depuis vingt ans.

#### Premier voyage à Genève en 1626

Les Provinces-Unies et la république de Genève entretenaient déjà des rapports étroits au XVIIe siècle (1). Un ancêtre de la maison d'Orange, Amédée III, fut comte de Genève au XIVe siècle. La république de Genève, calviniste, était un modèle pour les Provinces-Unies. A la fin du XVIe siècle, Genève avait connu les années difficiles financièrement et les Provinces-Unies ainsi que l'Angleterre lui vinrent en aide. Il y avait de nombreux échanges d'étudiants entre les universités de Genève et de Leyde.

Pour aller de Hollande à Genève, il était d'usage de remonter le Rhin jusqu'à Bâle. Mais ensuite, la traversée de la Franche-Comté sous domination espagnole, ravagée par la guerre et hostile aux protestants, était exclue. Ainsi, le passage par l'Aar et les lacs jurassiens était un itinéraire à peine plus long mais parfaitement sûr et bien connu. *Elie Gouret* opta pour cette voie fluviale : en remontant le Rhin jusqu'à Coblenz, puis par l'Aar et par la Thièle jusqu'à Yverdon qui à l'époque déjà constituait le point de départ de la navigation fluviale vers la Hollande.

En avril 1626, Emilie de Nassau, désabusée et déjà malade, quittait la Haye avec ses six filles et une suite nombreuse (2). A Yverdon, Elie Gouret accompagnant à cheval le carrosse de sa maîtresse découvrit la plaine marécageuse de l'Orbe laissée à l'abandon. En Hollande, quelques fossés d'assèchement se déversant dans un canal auraient suffi à la rendre fertile et habitable (3). En outre, Elie Gouret remarqua immédiatement les conditions topographiques avantageuses pour construire un canal entre les lacs de Neuchâtel et Léman (Fig. 8, page 26) avec la perspective grandiose de relier la mer du Nord à la Méditerranée par voie fluviale (Fig. 6 et Fig. 7, page 24). En 1626, sa notice destinée à attirer les investisseurs mentionnait que «depuis le lac de Neufchastel l'on peut sans discontinuation descendre des bateaux dedans la mer Océane & dans la mer Méditerranée, excepté d'une journée qu'il y a d'interruption entre le dict lac & celuy de Genève» (4).

Toujours en 1626, les Espagnols commençaient à creuser un canal entre la Meuse et le Rhin appelé «Fossa Eugenia», destiné à servir de ligne de défense contre les troupes néerlandaises et à relier Anvers au Rhin dans un second temps. Ce canal sera abandonné après la prise de Rheinberg en 1633 par Frédéric-Henri auquel participa Elie Gouret.

Après ce voyage, à la fin de l'été 1626, Elie Gouret regagna sa patrie d'élection, la Hollande.

<sup>(1)</sup> Guillaume Fatio, Genève et les Pays-Bas, Ed. du Journal de Genève, Genève, 1928.

<sup>(2)</sup> Jean Vincent, Trois amoureuses, Ed. Slatkine, Genève, 1986, page 59.

<sup>(3)</sup> CE, page 44.

<sup>(4)</sup> Jean-Didier Bauer, Le canal d'Entreroches, Groupe Lémanique, www.ccsleman.ch



Figure 5 – Portrait d'Emilie de Nassau, princesse de Portugal

Anonyme, huile sur toile, propriété de la famille *du Plessis-Gouret*. Selon la tradition familiale, ce portrait aurait été offert à *Elie Gouret* par la Princesse elle-même lorsqu'ils se sont séparés définitivement.

Ce portrait fut restauré en 1909 par le peintre *Charles Vuillermet* et photographié par le pasteur *Paul Vionnet*. Les Archives cantonales vaudoises possèdent trois reproductions de cette photo : «Trois reproductions du portrait original de la princesse *Emilie de Nassau-Orange*, fille de *Guillaume le Taciturne*, lequel se trouve au château d'Ependes chez *Henry du Plessis-Gouret*, allié *de Saussure*».

JA doute qu'il s'agisse bien d'un portrait authentique d'*Emilie de Nassau*. Pour lui, l'unique tableau représentant *Emilie de Nassau* est celui que fit entre 1590 et 1595 *Daniël van den Queborn* avant son mariage.

#### Deuxième voyage à Genève en 1629

Dès qu'il apprit le décès de sa demi-sœur, Frédéric-Henri de Nassau, le nouveau stathouder, envoya Elie Gouret comme tuteur de ses nièces. On peut supposer qu'il rapatria les cinq princesses de Genève en Hollande, l'aînée étant restée en Suisse.

#### Troisième voyage à Genève en 1634

La succession d'Emilie de Nassau, décédée à Genève en mars 1629, provoqua un interminable procès entre l'aînée de ses filles, Maria-Belgica, et ses cinq autres sœurs. Elie Gouret, maintenant maître-d'hôtel du comte de Kuilenburg, revint à Genève au début de 1634 pour tenter de régler l'affaire des princesses. Il était muni d'une lettre de recommandation du stathouder Frédéric-Henri.

Au cours de ce voyage, se déplaçant entre Genève et Berne, *Elie Gouret* constata qu'il serait possible de creuser un canal reliant le lac de Neuchâtel et le Léman. Ce serait un des tous premiers canaux de navigation «à point de partage» (1). En effet, sur le parcours d'à peine quarante kilomètres, existaient deux dépressions séparées par une colline, le Mormont, ascendant à 452 mètres, qui fait la ligne de séparation des eaux entre la plaine de l'Orbe où coule le Talent pour donner la Thièle, dont les eaux se jettent dans la mer du Nord et celle de la Venoge dont les eaux se jettent dans la Méditerranée. Le Mormont n'était pas infranchissable car s'ouvrait une cluse, l'Entre-Roches, longue d'un kilomètre, profonde de 20 mètres, suffisante pour permettre de passage d'un canal. En creusant dans cette cluse, les ouvriers découvrirent une borne romaine datant le l'empereur *Hadrien* (76-138) sur laquelle on peut lire la distance restante pour aller à Avenches (41'000 pas, l'équivalent de 61 kilomètres). C'était déjà une route romaine reliant Pontarlier à Aoste.

Elie Gouret pensait que la création d'une voie ininterrompue de navigation intérieure de Hollande à la Méditerranée faciliterait le commerce et qu'il obtiendrait aisément des capitaux hollandais. En effet, le XVIIe siècle est le siècle d'or des Provinces-Unies (1584-1702). La guerre avec l'Espagne touchait plus les Pays-Bas espagnols (2) que les sept provinces protestantes. Les Provinces-Unies, dont la superficie était de peu inférieure à la Suisse actuelle, étaient peuplées par quelque deux millions et demi d'habitants. La richesse de ce petit pays était due à son commerce international et à un immense empire colonial. Elie Gouret pensait sans aucun doute que les Hollandais seraient intéressés par un canal reliant leur pays à la Méditerranée, ouvrant une nouvelle voie commerciale avec l'Italie, et qu'il n'aurait aucun mal à trouver une partie du financement aux Provinces-Unies. En effet, de Hollande à la Méditerranée par la mer, il y a environ 3'700 kilomètres et les fortunes de mer étaient courantes pour les galions hollandais : tempêtes, naufrages, captures par l'ennemi, par des corsaires, des pirates et des barbaresques.

Le tracé d'une voie fluviale entre Rotterdam et Marseille, évitant la Franche-Comté aux mains des Espagnols, transitant par la Suisse, réduirait la distance de moitié (Fig. 6, page 24). Restaient à résoudre deux problèmes : creuser un canal dit d'Entreroches entre Yverdon et Morges, et surmonter les Pertes du Rhône en France. En effet, le Rhône disparaissait pendant la saison sèche entre Bellegarde et Seyssel rendant toute navigation impossible vers Lyon. Elie Gouret avait imaginé en 1635 un canal de dérivation entre ces deux villes (3).

<sup>(1)</sup> Canal franchissant une ligne de partage des eaux alimentant deux bassins. A la même époque, un autre canal de ce type est construit en France, celui de Briare, qui présente de nombreuses similitudes avec le canal d'Entreroches.

<sup>(2)</sup> Actuellement, la Belgique, le Luxembourg et le Nord-Pas-de-Calais français.

<sup>(3)</sup> Qui ne fut jamais réalisé. Les Pertes du Rhône ont été submergées en 1948 par le barrage de Génissiat. Le site a été noyé par un réservoir de vingt-trois kilomètres de long s'étendant entre Génissiat et la frontière suisse.





1 - par la mer : 3'700 km 2 - à vol d'oiseau : 1'000 km 3 - par voie fluviale : 1'600 km



<u>Figure 7</u> – Parcours envisagé d'une voie navigable entre la mer du Nord et la Méditerranée par la Suisse

#### IV.2 Etudes, plans et négociations

Comme le Pays de Vaud était sous la domination principale de Berne (1), Elie Gouret s'adressa directement au gouvernement bernois afin de soustraire le futur canal aux juridictions seigneuriales locales qui pourraient freiner son exploitation. Il remit le 11 février 1635 à LL.EE. de Berne un Mémoire touchant la navigation sur les deux lacs de Lausanne et d'Yverdon. Ce document faisait ressortir les avantages économiques et stratégiques d'un tel canal. A aucun moment Elie Gouret ne faisait allusion à une liaison avec la mer Méditerranée. Il parlait d'un canal qui mettrait en relation le lac Léman avec la Hollande. Ce mémoire était accompagné d'une liste de conditions jugées fondamentales à l'établissement dudit canal et, probablement, d'un croquis de son tracé. Elie Gouret disposait de cartes, certes imprécises, et il s'était rendu à plusieurs reprises sur les lieux.

Le départ du canal se situait à Yverdon, à une altitude de 434 mètres. Il utiliserait la Thièle jusqu'à Orbe. Pour franchir la cluse d'Entreroches, à une altitude de 452 mètres, un canal serait construit selon les données techniques de l'époque. Il utiliserait ensuite la Venoge pour se terminer à Morges, à une altitude de 375 mètres. Ce canal transporterait des marchandises car, pour les personnes, le transport par voie de canal était trop lent. Les lacs, les fleuves et rivières servaient aux transports des marchandises lourdes, les routes étant dans un état déplorable et peu sûres.

Le gouvernement bernois consentit à discuter les clauses de ce *Mémoire*. Ce canal devrait se situer entièrement en territoire bernois (1). Il proposa d'instituer une commission chargée de taxer les terrains au juste prix. Les tractations se poursuivirent durant le printemps 1635. Chaque partie précisait ses intentions. *Elie Gouret* put regagner la Hollande en mai 1635 pour y recruter des actionnaires. De Delft, le 22 août 1635, il envoya une procuration à *Jean Turrettini* à Genève pour lui donner plein pouvoir pour mener à chef les négociations avec Berne.

Le 18 mars 1636, LL.EE. de Berne avisèrent *Jean Turrettini* de l'octroi d'une concession provisoire. Le même jour, le gouvernement bernois nommait une commission chargée de se rendre sur les lieux pendant l'été et de dresser un plan du futur canal. A la fin de l'année, les travaux préalables étaient achevés.

Le 10 février 1637, séduit pas le projet, le gouvernement bernois accorda la concession définitive (2). Depuis le dépôt de son *Mémoire*, deux années avaient suffi au gouvernement bernois pour traiter ce dossier. En revanche, ce projet n'enthousiasma jamais les populations des régions traversées. Il s'est constamment heurté à l'inertie ou à la mauvaise volonté des habitants, des localités qui craignaient les inondations et des seigneurs dont le canal coupait les terres. Et pourtant, la construction et l'exploitation du canal provoquèrent un important regain économique au niveau régional.

Au printemps 1637, la même commission qui avait été chargée de dresser le plan du futur canal fut chargée de piqueter le trajet du canal. Elle achèvera son travail à la fin l'année 1637 (Fig. 9, page 31). Le 1<sup>er</sup> janvier 1638, les travaux du canal débuteront sous la direction d'un ingénieur en chef hollandais, Weilgen.

<sup>(1)</sup> Il y avait en Pays de Vaud quelques baillages qui étaient communs à Berne et à Fribourg.

<sup>(2)</sup> Devant les sommes gigantesques destinées à réaliser le futur canal, LL.EE. consentirent à de grandes franchises: concession perpétuelle, monopole du transport de marchandises, basse et moyenne juridiction sur les terrains concédés, détournement de l'eau des rivières, bois des forêts alentours nécessaire à la construction des barques, des écluses et des ponts, propriété de 50% des marais asséchés, exploitation durant quarante ans sans devoir payer à Berne le 10% de ses profits, etc.

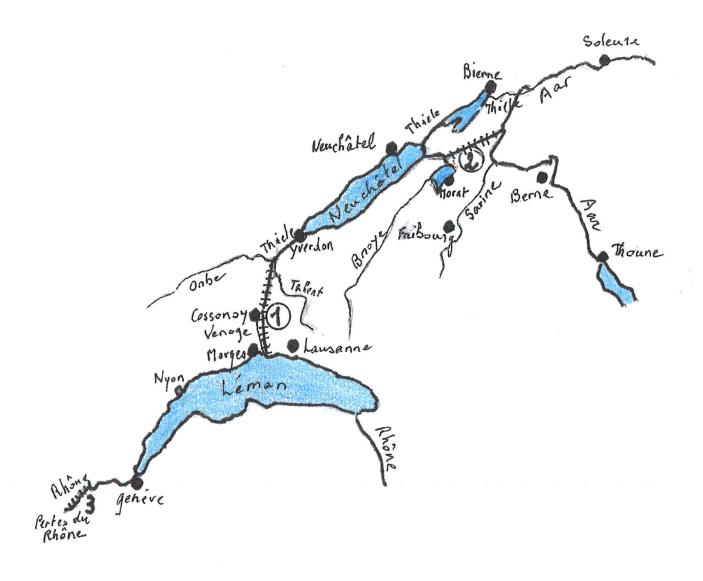


Figure 8 - Canal d'Entreroches -- 1 -- et canal d'Aarberg -- 2 -- au XVIIe siècle

#### IV.3 - Société du canal d'Entreroches

Elie Gouret avait établi un devis des frais de construction et les recettes pour les premières années. Il estimait suffisante la somme de 300'000 florins de Hollande ou 330'000 livres tournois (1). C'était une somme considérable pour la Suisse (2). Il avait prévu l'émission de 100 actions (3) de 3'000 florins.

Daniel Morlot (4) participa avec ardeur aux destinées du futur canal. Connaisseur du commerce hollandais, il avait estimé les bénéfices futurs du canal à 25'000 livres tournois.

<sup>(1)</sup> Livre tournois, monnaie française frappée dans la ville de Tours.

<sup>(2)</sup> Mais pas pour les Provinces-Unies. En 1602, la Compagnie néerlandaise des Indes orientales fut créée avec un capital de 6'500'000 florins, divisé en actions de 3'000 florins. C'est la première grande société anonyme de l'histoire. En Angleterre, la Compagnie britannique des Indes orientales, fondée en 1600, avait un capital de 650'000 florins.

<sup>(3)</sup> Ce sont des actions du XVIIe siècle avec une responsabilité illimitée des associés. Pour limiter leur responsabilité, les investisseurs hollandais se firent donner un acte de revers qui ôtait toute force à la Ratification des seigneurs entrepreneurs qu'ils venaient de signer. CE, page 71.

<sup>(4)</sup> Daniel Morlot, se référer à la note 1, page 19.

En mai 1635, Elie Gouret regagna la Hollande pour y trouver des fonds. Il ne rechercha pas des capitaux dans les milieux du commerce où ils auraient sans doute été plus abondants, mais auprès de ses connaissances, tous dans l'entourage du stathouder Frédéric-Henri. Deux raisons expliquent probablement cette attitude. La première raison est qu'Elie Gouret et Daniel Morlot pensaient que leur projet leur rapporterait gros et qu'il fallait en faire profiter leurs connaissances fortunées. La seconde raison est qu'Elie Gouret n'avait pas la fibre commerçante. Il était avant tout noble, militaire, et s'il demandait aux marchands hollandais de financer son canal, il aurait l'impression de déroger et, vraisemblablement, il aurait eu les coudées moins franches pour le diriger.

Son entreprise ne rencontra pas le succès espéré. La part des associés hollandais qui devait être de 30% n'étant pas atteinte, *Elie Gouret* leur donna des actions gratuites pour les inciter à souscrire, notamment à *Constantin Huygens*, diplomate et illustre poète, père de *Christian Huygens*, mathématicien, astronome et physicien. Les actionnaires hollandais donnèrent leur consentement en décembre 1637. Jugeant peu explicite ce consentement, LL.EE. de Berne leur demandèrent de signer une *Ratification des seigneurs entrepreneurs*, ce qui fut fait en octobre 1638.

Pour compenser cette défection, *Elie Gouret* engagea des négociations avec des actionnaires bernois sous l'égide de *Daniel Morlot*. Pour les inciter à investir, il réduisit la valeur nominale des actions de sorte, qu'avec les actions gratuites, il ne put réunir réellement que 218'000 livres tournois sur les 330'0000 qu'il escomptait (1).

C'est, dit-on, la plus ancienne société de capitaux de Suisse (2). Les 16 actionnaires (3) étaient hollandais (19 %), français (9 %), genevois (16 %) dont 15 % pour *Jean Turrettini*, bernois (33 %) dont 11 % pour *Daniel Morlot*, et vaudois (23 %) dont 20 % pour *Elie Gouret*.

Par ailleurs, l'article 9 de la concession bernoise stipulait que la compagnie recevrait la moitié des marais le long du canal, à charge pour elle de les assainir. Les associés avaient donc reçu une bande de terre marécageuse longeant leur juridiction. Ils la divisèrent en cent parts qui furent distribuées au prorata des actions.

## IV.4 - Construction du canal d'Entreroches

La construction du canal débute le 1<sup>er</sup> janvier 1638 en l'absence d'*Elie Gouret* qui est en Hollande.

Les travaux du canal devaient s'exécuter en deux étapes : d'abord, sur le versant nord, une voie navigable entre Yverdon et Entreroches, puis, sur le versant sud, la jonction avec le lac Léman. Les ingénieurs, techniciens, charpentiers spécialisés dans la construction des barques et des écluses avaient été engagés en Hollande, les tailleurs de pierre, maçons et les terrassiers étaient des paysans des environs. Le canal dont les parois étaient en pierres sèches était conçu aux normes de l'époque, soit 5.50 mètres de largeur au niveau de l'eau, 3 mètres au fond et 2.40 mètres de profondeur.

Le creusement du canal employait une petite armée d'ouvriers armés de pelles et de pioches, ciseaux à pierre, barres à mine, etc. Les rochers étaient brisés à la poudre de mine et la terre enlevée au panier ou au tombereau, avec l'intendance pour tout ce monde-là.

<sup>(1)</sup> CE, page 94.

<sup>(2)</sup> Panorama, magazine de la Banque Raiffesen, No 1, mars 2014, page 13.

<sup>(3)</sup> Seigneurs canalistes ou Seigneurs associés.

Bien que Daniel Morlot ait joué un rôle toujours plus en vue et qu'à partir de 1642 il ait formé avec Jean Turrettini et Elie Gouret un triumvirat, le seigneur de la Primaye restait le maître. Mais en 1644, Elie Gouret se brouilla avec eux (1).

Pour faire fonctionner le canal, on utiliserait l'eau des rivières. La tête du canal se trouvant sur la ligne de partage des eaux, au lieu-dit *le Milieu du Monde*, marquant l'écoulement des eaux vers la mer du Nord par le Rhin d'une part et, d'autre part, vers la Méditerranée par le Rhône, les ingénieurs choisirent la Venoge de préférence au Nozon. C'est pourquoi ils firent leur prise d'eau au Bay, à la Graveyre, en-dessous du village d'Eclepens. Le Bay est une dérivation de la Venoge, établie depuis plusieurs siècles pour faire fonctionner diverses activités artisanales. L'eau allait vers un étang semicirculaire situé devant l'immense moulin, muni de deux coulisseaux pour réguler l'écoulement des eaux vers le sud et vers le nord. Le canal dans sa partie supérieure drainait encore les marais par de nombreuses rigoles et attirait le Nozon qui se répandait à travers la plaine en une série de bras (2). Enfin, la Thièle recueillait les eaux de l'Orbe et du Talent.

Il fallut aussi construire des écluses pour régler le débit de l'eau, gagner ou perdre de l'altitude. C'est le courant de l'eau qui servait à faire avancer les barques. Lorsqu'il n'y avait pas de courant, un chemin de halage était aménagé le long de la berge afin de permettre aux hommes, ou exceptionnellement aux chevaux, de tracter les embarcations. Les écluses étaient de deux sortes. Les «écluses simples» munies d'une porte en bois appelée portereau qui, à la descente, quand elles étaient ouvertes entraînaient la barque avec l'eau qui s'écoulait dans le canal. A la remonte, le courant contraire rendait le halage épuisant. Les «écluses à sas» où l'on plaçait deux portereaux à faible distance. Elles employaient moins d'eau que la porte unique, étaient aussi pratiques en remontant qu'en descendant. Elles supprimaient tout courant d'eau et il fallait hâler les barques. Ce transport était très lent. Il fallait deux jours pour accomplir le trajet Cossonay à Yverdon.

#### Premier tronçon: Yverdon à Entreroches

Ce tronçon avait une longueur de 17 kilomètres et a nécessité la construction de 8 écluses correspondant à un dénivelé de 16 mètres. Des moulins d'Yverdon jusqu'à Orbe, la Thièle était navigable. Tout au plus fallait-il désobstruer son lit des branches et des pierres, consolider ses berges et tracer un chemin de halage. Les ingénieurs se contentèrent donc de la rivière sur un parcours d'environ 6.60 kilomètres, jusqu'à sa jonction avec le Talent.

Le canal proprement dit commençait à la jonction de la Thièle et du Talent et finissait à Entreroches, d'une longueur de 10.4 kilomètres pour un dénivelé de 14 mètres. Pour vaincre la pente, il fallut construire 7 biefs (3) séparés par 8 écluses.

Elie Gouret vint à Genève en automne 1639. Il amenait des outils de Hollande et visita le chantier. Il retourna en Hollande pendant l'été 1640. Entreroches fut atteint dans le courant du mois d'avril 1640. Sur cette portion de canal, les marchandises purent déjà circuler à tarif réduit dès 1640 (4).

Ce tronçon du canal avait été fini dans les temps et les prévisions financières avaient été tenues : on avait dépensé 61'200 livres du 1<sup>er</sup> janvier 1638 au 1<sup>er</sup> août 1640. C'est ce qui explique l'optimisme de *David Morlot*. Seul point négatif, l'exploitation de ce tronçon n'apportait pas les recettes escomptées.

<sup>(1)</sup> CE, page 90 et page 239.

<sup>(2)</sup> CE, page 84.

<sup>(3)</sup> Bief = secteur compris entre deux écluses.

<sup>(4)</sup> CE, page 95, note 7.

#### Second tronçon: Entreroches au lac Léman

En novembre 1640, *Elie Gouret* quitta la Hollande définitivement avec femme et enfants. Il arriva à Genève en janvier 1641. En 1642, il habitait à La Sarraz.

Au printemps 1642, Daniel Morlot, accompagné d'Elie Gouret, s'était rendu de Morges au pied du Mormont. Il pensait qu'à l'automne 1642 on aurait atteint Cossonay. De là, jusqu'au pont d'Echandens, on avancerait plus lentement à cause du grand nombre d'écluses à bâtir. D'Echandens au lac Léman, la Venoge serait directement navigable (1). La longueur de ce second tronçon était de 20.90 kilomètres.

## Entreroches – Cossonay

Cette portion du canal mesurait 8.40 kilomètres. Il avait fallu édifier 5 écluses à sas pour compenser la dénivellation de 18 mètres. Le canal s'élevait à 452 m d'altitude. Malgré cela, il fallait approfondir encore la cluse, l'élargir et étayer ses flancs pour éviter les éboulements. En novembre 1641, la tranchée avait progressé mais on était loin d'atteindre le marais d'Eclepens. D'Eclepens, le canal suivait la Venoge jusqu'à Cossonay. Vers 1645, on approchait de Cossonay. Pour amener le canal jusqu'à Cossonay, du 1<sup>er</sup> janvier 1638 à l'automne 1645, on avait dépensé une somme de 227'000 livres : 60'200 livres d'Yverdon à Entreroches, plus 132'800 livres d'Entreroches à l'entrée de Cossonay, plus 34'000 livres de recettes d'exploitation pendant cette période. Il ne restait plus qu'environ 25'000 livres dans les caisses de la société à la fin de l'année 1645. Pour payer les frais, il fallut emprunter. Avec les intérêts qui ne purent pas être payés, les emprunts se montèrent à 49'000 livres.

Pendant l'absence d'Elie Gouret qui construisait le canal d'Aarberg, mis en service en 1647 (Fig. 8, page 26), un éboulement survenu à Entreroches en automne 1645 interrompit la navigation sur le versant sud (2). Le déblaiement dura plus d'un an et entraîna des dépenses supplémentaires considérables qui n'avaient pas été prévues. Pour payer les frais de déblaiement, il fallut encore emprunter. On mura les flancs du canal dans la faille, à grands frais (Fig. 11, page 38). Durant l'hiver 1646-1647, d'interminables pluies l'arrêtèrent encore. Cela occasionna d'énormes retards. On atteignit Cossonay en 1648 seulement. A l'époque, le canal d'Entreroches fut considéré comme une réussite technique (3) malgré la lenteur de sa construction.

Pour empêcher l'abandon de l'entreprise, *Daniel Morlot*, toujours optimiste, avait engagé une fortune. *Elie Gouret* avait vendu vers 1648 son fief de Wychen pour 3'600 gulden (4).

#### Cossonay – Morges

Cette dernière partie mesurait 12.50 kilomètres, présentait un dénivelé de 59 mètres et aurait nécessité 40 écluses à sas! Si les entrepreneurs avaient disposé des 330'000 livres jugées nécessaires en son temps par *Elie Gouret* (5), ils auraient pu continuer les travaux sur ce tronçon malgré sa forte déclivité. Un canal latéral à la Venoge dont le cours changeant se prêtait mal à la navigation avait été prévu. Cette partie ne fut jamais construite.

<sup>(1)</sup> CE, page 88.

<sup>(2)</sup> CE, page 91.

<sup>(3)</sup> CE, pages 90 et 91.

<sup>(4)</sup> CE, page 98.

<sup>(5)</sup> Et non les 218 000 livres récoltées par Elie Gouret, CE 94.

En 1650, Daniel Morlot résolut de ne pas s'engager dans de nouvelles dépenses avant d'avoir repris haleine (1). C'était une solution raisonnable sur le plan régional mais elle excluait la vocation internationale du canal et, à long terme, devait contribuer à le condamner (2). A la place de produits commerciaux du monde entier, les chalands ne transportaient que des produits indigènes. De rares marchandises de provenance lointaine comme le sel de Salins en Franche-Comté s'y ajoutaient (3). Malgré cela, le canal joua un rôle très positif dans le développement économique vaudois à l'époque bernoise.

En 1664, les propriétaires du canal obtinrent de LL.EE. de Berne d'être déchargés de l'aménagement des derniers kilomètres (4). Ils demandaient aussi que la route de Morges à Cossonay soit refaite.

Le canal se terminant à Cossonay, il fallait que les marchandises prennent la route depuis Morges. C'étaient des charretiers qui assuraient leurs transports dont beaucoup habitaient Eclepens. Ils arrivaient à Entreroches sur la convocation de l'intendant. Ils recevaient des fûts vides et prenaient le chemin de la Côte. Les uns s'arrêtaient déjà à Morges où se trouvait un entrepôt à l'usage du canal, d'autres poussaient jusqu'à Rolle et dans les villages voisins. C'était un voyage de deux jours, et pénible pour le retour, vu l'état des routes dans l'intérieur du pays.

#### IV.5 - Difficultés financières

La situation financière du canal était devenue très préoccupante. En 1651, Daniel Morlot demanda aux actionnaires hollandais de faire un apport complémentaire. Ceux-ci refusèrent prétextant, disaient-ils, le gaspillage des fonds, le renvoi des spécialistes hollandais, les comptes qui manquaient de précision. Ils n'avaient touché aucun dividende depuis plus de douze ans. Les Hollandais manquaient de confiance envers leurs partenaires de Suisse. Ils craignaient d'être dupés. Comme c'étaient des personnages influents, les Etat-Généraux des Provinces-Unies intervinrent auprès du gouvernement bernois. Celui-ci jugea que la décision de faire un appel à des fonds complémentaires était conforme à la Ratification des Seigneurs Entrepreneurs de 1638. En 1653, Elie Gouret envoya sa femme munie d'une procuration aux Provinces-Unies pour s'y défaire de ses autres terres.

En 1654, Elie Gouret se déplaça lui-même à la Haye apportant avec lui les comptes annuels du canal. Ses deux fils, Aemile-Louis (51) et Philippe (52), officiers au service de la Hollande, servirent d'intermédiaires (5). Un arbitre fut nommé qui parvint à réconcilier les parties et une convention fut rédigée à Genève en 1656. On rembaucha des ouvriers néerlandais, l'exploitation du canal fut réorganisée. Les actionnaires hollandais firent leur dernier versement.

La construction du canal d'Yverdon jusqu'à Cossonay aura donc coûté plus de 400'000 livres de 1638 à 1660 (6). Un capital obligataire de 43'000 livres fut créé au début des années 1660. Daniel Morlot s'engagea à lui faire rapporter du 7 %. La plupart des actionnaires souscrivirent des obligations au pro rata de leurs parts antérieures. L'exploitation du canal devint favorable et la situation financière étant éclaircie, après avoir mis de côté de quoi subvenir aux frais d'assèchement des marais, les premiers bénéfices distribués aux associés furent ceux de 1667 (7), trente ans après le début des travaux !

<sup>(1)</sup> CE, page 91.

<sup>(2)</sup> Jean-Didier Bauer, Le Canal d'Entreroches, Groupe Lémanique.

<sup>(3)</sup> Denis Weidmann, *Un ouvrage oublié, le canal d'Entreroches*, In Tracés : bulletin technique de la Suisse romande, 2009, Tunnels du Mormont.

<sup>(4)</sup> CE, page 93.

<sup>(5)</sup> CE, page 102, note 1.

<sup>(6)</sup> CE, page 97.

<sup>(7)</sup> CE, page 103.

hac de Neuchât Thiele Ependes L'Onbe Montehoisi DEssert. Pittet \* Port du Talan Charonnay Bavois La Sarraz Mormont Chevilly Port du Bouquet Daillens
Penthalaz
Pont de Cossonay Cossonay gare lanal Anojeté Vufflens.la. Ville Figure 9 - Le canal d'Entreroches (longueur: 37.9 km) Echandens ( 2 km Monges 31

## IV.6 - Exploitation du canal d'Entreroches

Le canal d'Entreroches fut en activité de 1640 à 1829, pendant presque 190 ans. Six générations de du Plessis-Gouret en furent copropriétaires. Elie Gouret fut le premier dirigeant de fait du canal, de 1640 à 1650. De son vivant, il désigna son premier fils Guillaume Gouret (50) comme intendant général du canal de 1651 à 1654. De 1655 à 1796, le canal fut dirigé par des intendants qui ne font pas partie de la famille du Plessis-Gouret. Mais de fait, de 1655 à 1754, c'est André du Plessis-Gouret (53) avec 41% des parts et Emmanuel du Plessis-Gouret (65) avec 66% des parts qui dirigèrent le canal d'Entreroches. Enfin, à partir de 1796, le canal fut dirigé par Denys Pillochody qui détenait la moitié des parts (1).

#### <u>Itinéraires</u>

En 1648, quatre ports jalonnaient les 25 kilomètres du parcours : Yverdon, le Talan desservant Orbe, Entreroches sur la commune d'Orny et Cossonay sur le territoire de la commune de Penthalaz. A chacun d'eux il y avait un élargissement du canal afin de permettre aux convois de s'arrêter voire de se croiser. En 1679, on fit un cinquième port au Bouquet, à environ 4 kilomètres au nord de Cossonay. En 1683, le port du Bouquet avait remplacé Cossonay car l'exploitation du versant sud conduisait à des pertes, les recettes minimes sur ce tronçon étant bien inférieures aux dépenses. En 1760, le port du Bouquet fut abandonné à son tour car les bateliers mettaient une journée pour atteindre Entreroches, à moins de 5 kilomètres, à cause des écluses à franchir et du délicat passage de la cluse. De 1760 à 1829, il ne subsistait qu'un parcours de 17 kilomètres, uniquement sur versant nord.

Tant qu'aucun convoi n'était prévu, les écluses restaient ouvertes et le lit du canal était presque à sec. C'est seulement le soir avant une expédition de marchandises que l'on ouvrait les vannes de l'étang de la Graveyre amenant l'eau de la Venoge dans les biefs, qu'on fermait les unes après les autres les écluses pour retenir l'apport des marais, du Nozon et du Talent, et rendre la navigation possible.

#### **Barques**

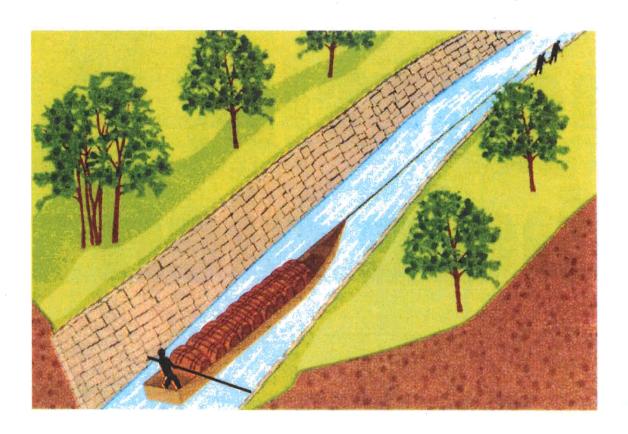
Il n'existe aucun dessin, aucun croquis, aucune gravure des barques du canal. La plus ancienne allusion à une barque du canal prouve qu'il s'agissait d'un type nouveau inconnu des rivières et des lacs du pays de Vaud. Pour les construire, *Elie Gouret* avait fait appel à des charpentiers hollandais. La flotte comptait au mieux entre 16 et 24 barques.

Les «razelles», barques à fond plat navigant sans gouvernail, sans voile, à faible tirant d'eau étaient dirigées par une grande perche, appelé gaffe. Elles étaient conçues pour naviguer de six à sept ans. Elles mesuraient jusqu'à 20 mètres, leur largeur était de 3.5 mètres. Leurs proues étaient pointues, leurs poupes carrées par lesquelles on les chargeait. Leurs charges maxima étaient de 20 tonnes pour les plus grandes mais leurs batelés (2) variaient réellement entre 9 et 22 chars selon l'état des barques et le niveau les rivières. Elles étaient rassemblées en convoi de trois ou quatre barques pour faire le voyage de Cossonay à Yverdon. Cette corvée durait deux jours pendant lesquels l'équipage de trois hommes devait manœuvrer le chaland, ouvrir et fermer les écluses, le haler depuis la rive. Dans les bonnes années, les trains de barques se suivaient presque sans interruption pendant les mois d'hiver (3). Les autres mois, les convois se faisaient rares.

<sup>(1)</sup> CE, page 123.

<sup>(2)</sup> CE, page 162. Batelé = chargement d'un navire.

<sup>(3)</sup> CE, page 162.



<u>Figure 10</u> – Le canal d'Entreroches, «razelles» Dessin de J.-F. Aubert paru dans 24 heures <u>www.eau21.ch</u>

#### Recettes du canal

L'exploitation du canal a été irrégulière en raison des années de sécheresse, des inondations et du gel. Les transports atteignaient leur plus haute fréquence d'octobre à janvier après les vendanges de la région lémanique. Mais le tonnage annuel dans les meilleures années reste faible, 6'680 tonnes pour la meilleure année 1719-1720 ce qui correspond à quelque 8'352 chars (1). Le volume des transports calculé en chars, mesures courantes pour les marchandises en gros (2), décroît. Dans la période 1647-48 à 1700-01, la moyenne est de 4'586 chars ; de 1701-02 à 1720-21, 4'121 chars ; de 1721-22 à 1750-51, 3'869 chars ; de 1751-52 à 1770-71, 2'180 chars et enfin, sur la dernière période de 1814-1828, 1'714 chars (3). Le trafic était orienté à 94% du sud au nord, de Morges à Yverdon. Les marchandises étaient déchargées à Yverdon et regroupées dans les barques plus grandes, voilées, pour affronter le vent des lacs, en direction de Berne et de Soleure.

<sup>(1)</sup> Paul-Louis Pelet, Canal d'Entreroches, Dictionnaire historique de la Suisse.

<sup>(2)</sup> CE, page 118. Un char équivaut à environ 800 kilos.

<sup>(3)</sup> CE, page 184.

C'est dire toute l'importance de la route de Morges à Cossonay qui se trouvait dans un état lamentable. Les entrepreneurs demandaient sans cesse sa réfection au gouvernement bernois.

Les marchandises transportées étaient placées dans des tonneaux : barriques de vin principalement de la Côte (85%), bosses de sel de Bex, céréales, fruits (pommes, châtaignes), fromage, etc. et, pour l'anecdote, exceptionnellement des canons et des cloches.

# Dépenses du canal

Les coûts de transport consistaient en dépenses de personnel, dépenses d'entretien et de réparations ainsi qu'en dépenses de renouvellement du matériel.

Les dépenses de personnel étaient fixes pour une faible part : salaire du régisseur, salaires des commis dans chaque port, salaire du charpentier hollandais qui fabriquait les barques et les portes des écluses, et variable pour la part la plus importante : salaires des bateliers. Ces derniers étaient engagés pour l'année et étaient payés au voyage. Ils étaient groupés par équipe de trois par barque, un maître et deux compagnons. Ce n'était pas une profession. C'étaient des campagnards du coin transformés en bateliers d'occasion. Ils devaient non seulement conduire et haler les barques, mais manœuvrer les écluses et transvaser les marchandises qui arrivaient de Morges dans des fûts pleins dans les fûts vides placés sur les bateaux.

Le canal exigeait un entretien incessant : dépôt d'une couche épaisse de limon, chaussées sur chaque bord qui s'effondraient, herbes et roseaux qui provoquaient des inondations, etc. et de constantes dépenses de réparations concernant les écluses, les ponts, les barques, etc.

Les dépenses de renouvellement du matériel constituaient un poste important. Les barques avaient une durée de vie de six à sept ans. Mais ce qui entraînait le plus de débours, c'étaient les écluses qui n'étaient par ménagées pas les bateliers mais qui étaient surtout dévastées par les inondations.

Les dépenses d'entretien et de réparations ont été sous-estimées par les gestionnaires du canal, surtout à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle par la faiblesse des recettes. En outre, les fonds devant permettre de renouveler le matériel et remettre à neuf le canal, les amortissements, n'étaient pas mis en réserve. Ils étaient utilisés pour financer les dépenses courantes du canal.

#### Résultats

Le faible volume du trafic et les tarifs modiques généraient un chiffre d'affaires peu considérable.

A partir de 1660, l'exploitation commença à rapporter quelque bénéfice qui servit à entreprendre l'assèchement des marais. En 1667, un premier bénéfice fut partagé entre les actionnaires, trente ans après le début des travaux! Mais les gains n'en restaient pas moins irréguliers, les déficits fréquents même pendant les meilleures périodes. L'année 1719-1720 fut la meilleure année.

Le canal a été rentable jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Après, les dépenses s'ajustèrent sur les recettes, en diminution. La maintenance du canal n'était plus assurée.

## IV.7 - Histoire des parts

Lorsque la rentabilité du canal fut assurée et même prometteuse, André du Plessis-Gouret (53) vendit ses dernières possessions en Hollande au début des années 1662 (1). Il acheta au gré des offres les parts à son oncle de la Barre-Morel (5 parts), à Michel Turrettini, fils de Jean (15 parts) et à de Budé, héritier de Pierre de Bons (1 part) et leurs parts des marais. Si bien qu'à sa mort en 1719 il laissait à son fils Emmanuel-Louis du Plessis-Gouret (65) 41 parts sur les 100 composant le capital de la société (2).

Le canal a été rentable jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Samuel Morlot qui avait acquis les 11 parts de François-Louis d'Erlach de Berne, les vendit à Emmanuel-Louis du Plessis (65) vers 1732. Ainsi, au milieu du XVIIIe siècle, les héritiers d'Emmanuel-Louis du Plessis détenaient plus de la moitié des parts. Puis un des Hollandais leur céda ses parts. François du Plessis (76) et Georges-Nicolas du Plessis (77) possédaient les deux tiers du capital en 1755. Ils estimaient à 3'500 florins leur vaste domaine de marais d'Entreroches. En 1771, François-Louis Morlot aurait vendu tous ses marais pour 6'000 livres (3).

Les frères du Plessis découragés par les travaux à entreprendre et par les dommages-intérêts à verser au village de Bavois, proposèrent à *François-Louis Morlot* d'offrir le canal au gouvernement bernois qui renonça à cet achat en 1774.

Vers 1795, Georges-Nicolas du Plessis (77) qui avait hérité des parts de son frère, François (76), possédait les deux tiers des parts et Frédéric Morlot un tiers (4) car peu avant le Révolution vaudoise, Frédéric Morlot racheta semble-t-il les fonds hollandais pour revendre en 1796 son tiers au capitaine Denys Pillichody d'Yverdon.

En 1796, François du Plessis (99) vendit son 1/6<sup>ème</sup> à Denys Pillichody (5) qui détenait ainsi la moitié du capital. En 1798, ses deux frères vendirent leur 1/6<sup>ème</sup> respectif à Wolfgang-Charles de Gingins (6). Vers 1813, 1/6<sup>ème</sup> revint à François du Plessis (99) (7). En 1828, Louis du Plessis (124) était en possession de la part de son oncle François (99).

En 1841, à l'époque de la liquidation, il n'y avait plus que trois actionnaires : Denys Pillichody (3/6), la caisse de famille des de Gingins qu'avait fondée Wolfgang-Charles de Gingins (2/6) (8) et Louis du Plessis-Gouret (124) (1/6).

<sup>(1)</sup> CE, page 340.

<sup>(2)</sup> CE, page 77.

<sup>(3)</sup> CE, page 109.

<sup>(4)</sup> CE, page 78.

<sup>(5)</sup> François du Plessis-Gouret connaissait très bien Denys Pillichody, tous deux capitaines au régiment d'Ernst au service de la France. Denys Pillichody fut un des témoins de François du Plessis-Gouret lors de son duel avec Benjamin Constant en janvier 1788.

<sup>(6)</sup> Wolfgang-Charles de Gingins, seigneur de Chevilly, habitait Berne. En 1795, il fut nommé par LL.EE. de Berne Trésorier du Pays romand. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé en janvier 1798 dans le Pays de Vaud pour apaiser le mécontentement. En vain.

<sup>(7)</sup> CE, page 78. Il ne reste plus que trois actionnaires qui sont mentionnés dans une convention du 26 novembre 1810 avec la ville d'Orbe, dont François Duplessis D'Aumale (99). Vuitel Pierre-André, La fabuleuse aventure du canal d'Entreroches, Patrimoine au fil de l'eau, Orbe, 2013, pages 34-35.

<sup>(8)</sup> Frédéric et Victor-Henri-Louis de Gingins en étaient les bénéficiaires.

#### VI.8 - Déclin du canal

En 1698, LL.EE. de Berne prirent des mesures pour améliorer les routes du Pays de Vaud, diminuer le nombre de péages et réduire les droits de douanes intérieures. Mais leurs efforts furent contrebalancés par la création de bonnes routes entre Bâle et Lyon, à travers la Franche-Comté que Louis XIV venait d'annexer (1678).

Au début des années 1770, les actionnaires proposèrent au gouvernement bernois de racheter leur entreprise mais celui-ci refusa en 1774 (1).

#### VI.9 – Liquidation de la société du canal

En 1797, la société fit faillite mais l'exploitation du canal put se poursuivre pendant la période de liquidation. En effet, les troupes d'occupation le réquisitionnèrent ce qui lui permit de bénéficier d'un certain regain d'activité. Même demande de rachat du canal en 1812 avec le gouvernement vaudois, même refus. Devant l'état déplorable des routes laissé par Berne, le gouvernement vaudois prit des dispositions pour doter le canton de routes modernes au détriment de la navigation fluviale. En 1824, les actionnaires supplièrent le gouvernement de reprendre toute l'exploitation. Malgré un préavis favorable, le projet fut repoussé en 1826. On peut citer encore le projet de *Samuel de Molin* de 1825-1826 de créer une nouvelle société mais qui n'aboutit pas.

Devant la situation financière toujours plus angoissante, les actionnaires renouvelèrent leur offre au Conseil d'Etat vaudois au printemps 1828. Celui-ci refusa à trois voix contre deux. Avant même la fin des négociations avec l'Etat, les propriétaires, las de combler les déficits successifs, se résolurent à cesser définitivement l'exploitation. En juillet 1829, à la suite d'un orage et d'une crue subite du Talent, le pont-aqueduc du Talent à Chavornay s'effondra obstruant le canal. Ce fut le coup de grâce. L'exploitation avait fonctionné pendant presque 190 ans (1640-1829).

Rappelons qu'en 1834 le canal du Rhône au Rhin par la vallée du Doubs et de la Saône avait été inauguré par la France. Les marchandises qui transitaient encore par les routes de Suisse les ont délaissées. Le besoin persistant d'une liaison commerciale entre le Léman et lac de Neuchâtel occasionna bientôt la construction de la première ligne de chemin de fer le canton de Vaud en 1855 avec des capitaux britanniques et français. Elle suivait grosso modo le tracé du canal mais passait par un tunnel sous le Mormont.

Dans la deuxième partie de l'année 1834, des ventes aux enchères du matériel et des maisons du canal eurent lieu. Restaient encore à vendre le lit du canal et les ponts.

En 1841, il ne restait que trois actionnaires : Louis du Plessis (124) pour 1/6, Wolfgand-Charles de Gingins pour 2/6 et Denis Pillichody pour 3/6. Louis du Plessis et l'administrateur de la caisse de famille des de Gingins cédèrent leurs parts au liquidateur pour 1'000 francs! Denys Pillichody était décédé en 1839 et sa succession fut répudiée (2).

La liquidation des biens s'acheva en 1872 avec l'achat des restes du canal par l'Etat de Vaud pour servir de drainage à la plaine d'Orbe.

<sup>(1)</sup> CE, page 269.

<sup>(2)</sup> CE, page 290.

### IV.9 - Conclusions

Pourquoi *Elie Gouret*, à 55 ans, a-t-il quitté Delft, importante ville hollandaise (1) où il était confortablement installé et estimé pour la rustique campagne vaudoise (2)? Coup de tête? Certainement pas. Il a muri son projet pendant douze ans et chaque année passant l'entraînait vers l'inéluctable. La construction du canal a duré dix ans! Quelles étaient ses motivations? Je ne pense pas que c'était l'argent même si ce dernier a joué un rôle d'entraînement pour convaincre ses associés. *Elie Gouret* était un visionnaire. En 1626, il a eu cette idée folle de relier les Provinces-Unies à la Méditerranée par un canal en Suisse. Avec le recul, on pourrait dire qu'il était un peu dérangé. Déménager ainsi de Hollande en Suisse, à cette époque, c'était une gageure pour lui et un bouleversement pour sa famille.

En 1641, il écrit «nous continuons à travailler puissamment à nostre ouvrage». Après sa maladie de 1645, il confie que c'est grâce à Dieu qu'il a retrouvé des forces «pour pouvoir achever ce grand œuvre et aussi satisfaire à ceux qui y sont intéressés».

«De la gigantesque entreprise conçue par le seigneur de La Primaye deux siècles plus tôt, il ne restait que de misérables dépouilles» (3) écrit *P.- L. Pelet*. Ce qui est remarquable c'est que les du Plessis-Gouret portèrent un intérêt constant à l'œuvre de leur ancêtre pendant presque deux cents ans (4). Le canal aura permis le transport fluvial sur 150 kilomètres, de Cossonay à Soleure. Et pourtant, le canal d'Entreroches n'a pas été une bonne affaire pour eux et pour les autres actionnaires. Le creusement du canal apparaît sous son vrai jour, celui d'une opération financière désastreuse pour ses promoteurs (5). Elie Gouret et son fils André vendirent toutes leurs possessions en Hollande qui constituaient la majorité de leur fortune. Jean Turrettini est mort dans la misère en 1681, ruiné par le canal auquel il avait consacré sa vie et sa fortune. Denys Pillichody dont les actions du canal qu'il avait acquises en 1796 constituaient toute la fortune était ruiné. A sa mort en 1839, sa succession fut répudiée.

La cause de la décadence du canal d'Entreroches réside dans la crise de la navigation fluviale intérieure, crise due à la concurrence victorieuse des transports routiers hors de Suisse d'abord puis en Suisse même. Même si le canal avait été achevé, faute d'investissements considérables pour le mettre aux gabarits modernes, il se serait incliné devant le chemin de fer.

Des plans détaillés ont été élaborés dès 1950 par la Confédération pour que les bateaux marchands venant du Rhin puissent remonter l'Aar, traverser les lacs de Bienne et de Neuchâtel puis emprunter un canal à construire entre Yverdon et Morges dans lequel le Mormont serait traversés par deux tunnels (6).

<sup>(1)</sup> Delft comptait environ 20'000 habitants en 1620 alors que Genève comptait environ 13'000 habitants en 1650.

<sup>(2) «</sup>Il (Elie Gouret) est fort aimé & honoré en ces pays là, à ce j'ay pu reconnoître & a une complaisance singulière pour s'accommoder aux moeurs de ce monde là qui est assés grossier & rustique», Lettre du 19 octobre 1641 d'André Pineau à André Rivet, cousin d'Elie Gouret.

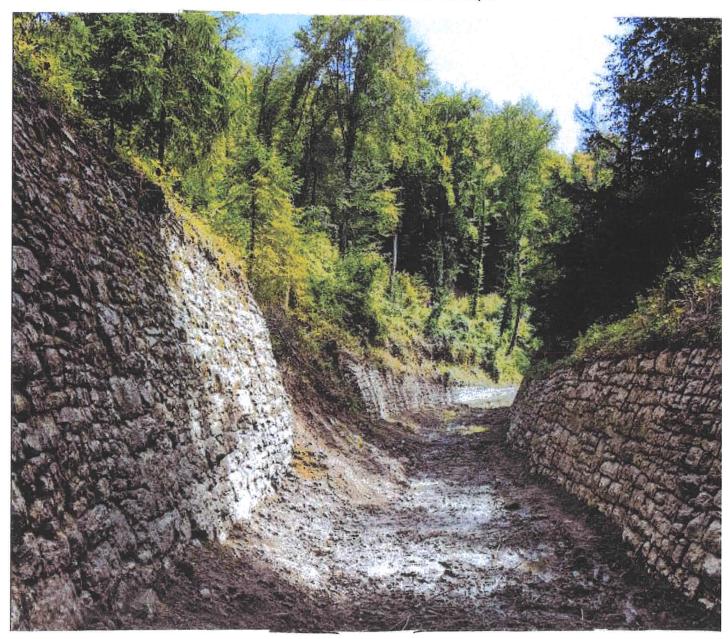
<sup>(3)</sup> CE, page 281.

<sup>(4)</sup> CE, page 78.

<sup>(5)</sup> CE, page 199.

<sup>(6)</sup> En construisant le pont de l'autoroute qui contourne Yverdon en 1984, les piliers ont été espacés sur le secteur où le canal moderne aurait pu passer. Un autre obstacle a surgi en 1990 lorsqu'une votation populaire a plébiscité la protection de la Venoge, principale source d'alimentation en eau du canal. En 1990, le Confédération s'est retirée officiellement du projet. Les terrains réservés pour ce projet par les autorités vaudoises ont été libérés en 2016.

Les murs de la cluse d'Entreroches ont été classés par le canton de Vaud Monument historique en 1955. Par ailleurs, tout le massif du Mormont est régi par le Plan d'affectation cantonal du Mormont (1). En outre, le segment du canal qui conserve ses murs d'origine est un tronçon d'importance national dans l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques.



<u>Figure 11</u> – Dans la cluse du Mormont Le canal des ambitions perdues, Migros Magazine no 37, 2015

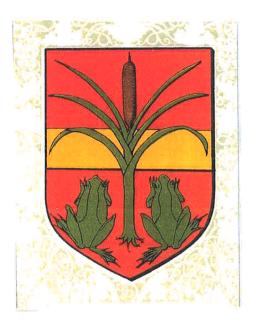
On retrouve quelques traces du canal d'Entreroches dans la plaine de l'Orbe. Dans la cluse subsistent des murs en pierres de taille sur une longueur de 600 mètres, d'une hauteur de 7 mètres, épais à la base de 2 à 2.5 mètres et en haut de 0.5 à 0.6 mètre, pour prévenir tout éboulement, près d'Eclépens. La profondeur du canal est masquée par les remblais des deux tunnels ferroviaires qui viennent le combler. Le canal n'est plus visible mais parfaitement conservé sous les remblais.

<sup>(1)</sup> Ce plan précise que la conservation du site historique du canal d'Entreroches est prépondérante . . . mais de loin pas absolue. La carrière d'Holcim qui grignote le Mormont a été autorisée en 2016 par l'Etat de Vaud au motif qu'il s'agit d'un besoin pour l'accomplissement d'une tâche d'intérêt public.

Que reste-t-il de cette entreprise hors du commun ? Une histoire qui s'efface avec le temps, quelques livres, de nombreux articles dans les médias. Et quelques vestiges dans la cluse d'Entreroches qui ont été réhabilités et mis en valeur en 2011 après que l'ouragan Lothar l'ait dévasté fin décembre 1999 et que, dans la nuit du nouvel an 2010, des conditions atmosphériques exécrables aient rendues la cluse totalement inaccessible.

J'allais oublier que les habitants de deux communes se sont souvenus du canal lorsqu'ils ont choisi leurs armoiries dans les années vingt. La première est la commune d'Ependes qui a adopté son blason en 1926. Elle a choisi comme champ de l'écu les armes des *Gouret* chargé d'un roseau et de deux grenouilles en souvenir des marécages qui s'étendaient sur les terres d'Ependes et qui disparaîtraient avec la construction du canal (Fig. 12) (1). La seconde est la commune d'Eclépens qui a adopté son blason en 1924. Elle a choisi comme champ de l'écu les armes des *de Gingins* en les chargeant d'une bande ondée bleue qui représente le canal d'Entreroches posée sur un mont de trois coupeaux (2) verts, référence à la colline du Mormont (Fig. 13).

Un clin d'œil à *Elie Gouret* pour terminer. Je me suis aperçu d'une coïncidence surprenante à propos des campagnes où il a vécu. Il était seigneur de la Primaye en Bretagne et se retrouva, à 650 kilomètres de là, à creuser un canal dans la cluse du Mormont en Pays de Vaud. La Primaye, c'est Notre-Dame-des-Landes dont les zadistes (3) ont lutté victorieusement contre la construction du grand aéroport de Nantes. Le Mormont est la première ZAD de Suisse dont les opposants luttent contre l'extension de la carrière Holcim à Eclépens.



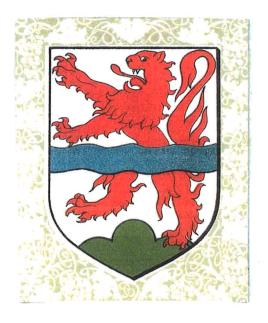


Figure 12 – Armoiries d'Ependes

Figure 13 – Armoiries d'Eclépens

<sup>(1)</sup> Guy Désigaud, Armoiries de la commune d'Ependes, canton de Vaud, septembre 2020.

<sup>(2)</sup> En héraldique, un coupeau représente la pointe d'une montagne.

<sup>(3)</sup> Zadiste: militant occupant une zone à défendre ou ZAD.